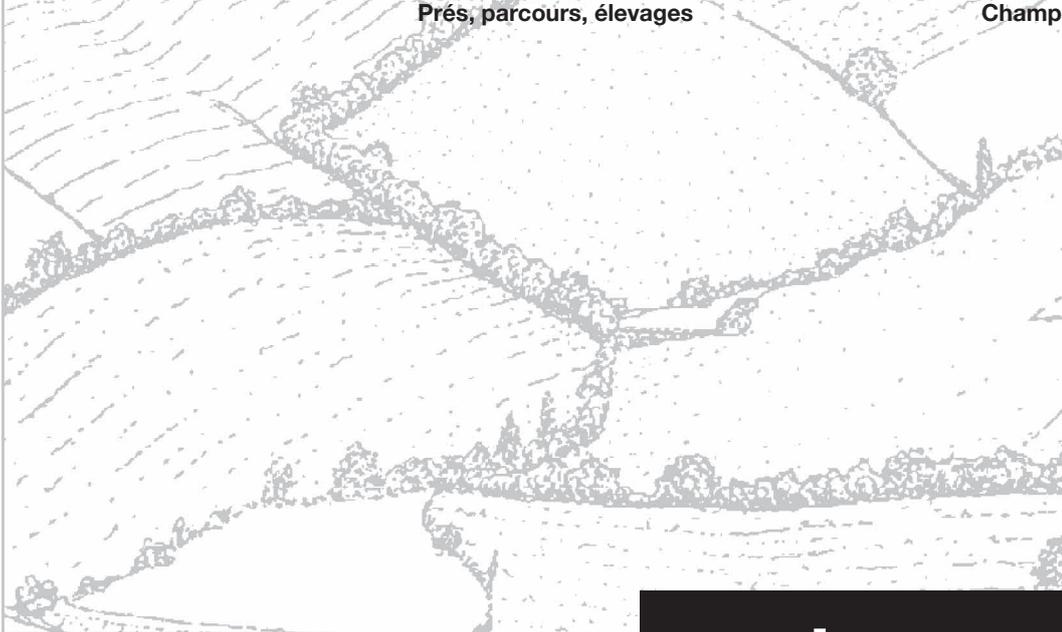




Prés, parcours, élevages



Champs et cultures



Vignes et vergers



Du bosquet à la forêt

Les paysages agrestes



Routes et chemins



L'arbre des champs



Eaux coulantes



"Milieux remarquables"



Eaux stagnantes



Terres et sols



La rivière "Gasconne"

Champs et Cultures



Champs et cultures sont les éléments essentiels des paysages gersois. La terre et le champs, c'est la matière première du paysage gascon. Un patrimoine finalement peu reconnu comme tel, mais plutôt comme un outil de production végétale, et qui participe pourtant avec une grande intensité au caractère des campagnes gersaises. Il énumère toute la panoplie des cultures que l'on peut imaginer : céréales à paille, maïs, protéagineux, cultures spécialisées ou maraichères, ... C'est lui qui préside au calendrier des saisons et commande les rythmes de l'activité agricole. Au gré des assolements, des cultures de printemps en cultures d'hiver, le paysage s'anime d'un nuancier particulièrement riche et complet. De la terre travaillée, grossière ou poussiéreuse, au miracle des semis méthanomorphosés en récoltes, tout n'est que changement. Mise à nue la terre décline toute une palette de teintes douces et apaisantes qui confèrent au sol gersois une luminosité si originale. Des tons pastels, ocre, terre de Sienne ou mile, du blanc laiteux de terres sèches jusqu'au brun foncé des terres fraîchement labourées. Le champ, c'est aussi une grande variété de formes et de situations. Des champs de toutes les dimensions, de toutes les géométries y sont représentés : des champs concaves ou convexes, ondulés ou bosselés, inclinés et déversés, plats et homogènes,...



Les contraintes topographiques ont toujours conditionnée l'utilisation de la terre. La nature du sol, l'exposition et la pente se combinent en des microterroirs spécifiques et ont conditionné pendant très longtemps une mise en culture différenciée. Cette science de la terre a peu à peu cédé face à des mises en cultures audacieuses permises notamment par la mécanisation de l'agriculture et l'apparition du tracteur. Ils ont entraîné de profonds bouleversements dans nos paysages :

- La mécanisation a imposé un changement d'échelle avec l'agrandissement des parcelles et l'élimination des éléments séparatifs (haies, fossés, talus, chemins), les parcelles se devant d'être plus fonctionnelles avec l'utilisation des tracteurs.
- Les progrès techniques ont rendu possible la mise en culture de terres autrefois valorisées par la vigne et l'élevage.
- La quête du profit par l'augmentation de la productivité, imposées par le marché, a incité les exploitants à se spécialiser dans telle ou telle culture au gré des fluctuations des cours mondiaux et des politiques européennes. De ce fait, la polyculture gersoise a changé d'échelle : le paysage traduit une "polyculture globale" et non plus une polyculture par exploitation.

Le champs moderne ne tient plus compte des ressources et des contraintes naturelles. Alors que la "peça" (la pièce cultivée de 0,6 à 3 ha), qui correspondait globalement à une journée de labour («journal»), respectait les finages, la parcelle actuelle recouvre plusieurs types de sol, plusieurs expositions et peu s'étaler exceptionnellement sur 100 ha d'un seul tenant.



Dans le Gers, 30% de terres sont reconnues inaptes à la culture et le principal ennemi de la campagne gersoise depuis toujours est l'érosion. Or, les agrandissements démesurés voire irraisonnés des parcelles, accompagnés de leur drainage et de leur irrigation, mettent en péril la qualité et la quantité de la ressource en eau ainsi que la potentialité et la stabilité des sols. La disparition des bords de champs, espaces tampons entre les différentes cultures (enherbement, haies, fossés), diminue la biodiversité et la protection même des cultures. Les phénomènes d'autant plus spectaculaires que les champs se sont agrandis. Ces évolutions aux effets parfois désastreux posent la question de la durabilité des nouveaux modes d'exploitation.

Craignant les obstacles et les recoins, préférant **les géométries régulières pourtant si difficiles à dessiner sur les collines gasconnes**, cette agriculture et ce machinisme toujours plus performant affectent la diversité des champs et des cultures. Ils gommant peu à peu la mosaïque parcellaire principal atout des paysages gersois qui concourt notamment au développement touristique du département.

Champs et Cultures

Parcellaire et cultures

Le parcellaire et les cultures sont les éléments essentiels du paysage rural traversé. La forme et la superficie des champs, des prés, des vignes et des bois, ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont aujourd'hui, en plein bouleversement et, pour faciliter la description de ces cultures, il est bon de décrire le parcellaire d'avant 1960, parcellaire que l'on peut encore observer par endroits.

Celui-ci, très ancien, nous avait été légué par les générations passées. Il correspondait à un équilibre progressivement atteint, et savamment conservé pendant plusieurs siècles entre : l'action des éléments naturels (eaux, érosion, vent...), le relief (pente), la nature des sols et du sous-sol (bancs calcaires, marnes, terrasses à boulbènes, alluvions récentes en fonds de vallée), les voies de communication (chemins d'exploitation, voirie collective...) et les exigences de la vie de la ferme gasconne traditionnelle (autonomie, polyculture, traction animale...).

Le paysage familial du paysan gascon était le bocage à l'intérieur duquel il pratiquait la polyculture et l'élevage. Chaque parcelle, d'une superficie de 1 à 5 ha, était entourée de haies servant de clôture pour le bétail, faisant office de brise-vent, et produisant du bois de chauffage.

Les anciennes limites des parcelles étaient simples, elles correspondaient à la volonté du premier aménageur de respecter et de contrôler les écoulements naturels des eaux de surface (limites constituées par des ruisseaux, des fossés suivant les courbes de niveau et perpendiculaires à la plus grande pente du versant ou par des talus de même direction) d'assurer la desserte de la parcelle (limite constituée par un chemin).

Les exigences de l'activité agricole et la nature du sol étaient responsables de la répartition des cultures dans ces parcelles. Les plateaux et les versants étaient réservés aux céréales, à la vigne, au sainfoin ; les fonds de vallons et des vallées humides aux prairies fauchées en juin, et laissées en pâturage d'août à octobre ; elles permettaient, en période sèche, l'alimentation du bétail, élément essentiel de l'autonomie de la ferme (énergie, engrais, alimentation...).

Aujourd'hui, sous la pression de la mécanisation et de la spécialisation des cultures, les agriculteurs afin de diminuer les frais des exploitations, désirent cultiver des parcelles de plus en plus étendues (10 à 20 ha), où les talus, les haies, les vieux chemins, ont été rasés, les fossés et les sources captées. Sur ces grandes unités, ils cultivent des céréales d'été, du maïs, du sorgho, du tournesol, du colza, du soja... à l'aide d'énormes engins (tracteurs puissants) quatre roues motrices, engins énormes de traitement et de fertilisation, canons d'arrosage...).

Ces changements profonds, qui correspondent à la recherche d'un nouvel équilibre entre les éléments naturels et les nouveaux moyens mis à disposition des agriculteurs peuvent, s'ils sont menés inconsidérément, avoir des effets désastreux comme : l'érosion accélérée des sols provoquant leur appauvrissement en haut des versants, les affaissements de terrains importants après de longs épisodes pluvieux, le dessèchement des terres par l'action du vent, le tassement des sols par les engins agricoles lourds, la modification de l'environnement traditionnel de l'agriculteur (la faune dont le gibier, et la flore).

Malgré ces risques, il semble bien qu'aujourd'hui rien ne puisse inverser cette tendance à l'agrandissement des parcelles et à la spécialisation des cultures. Dans un avenir très proche, le bocage des coteaux gersois ne sera plus qu'un souvenir.

Extrait du topo-guide GR de Pays «Coeur de Gascogne», sous la direction de Georges COURTÈS.

Grandes cultures



Blé



Colza



Soja



Maïs



Tournesol



Sorgho

Cultures spécialisées



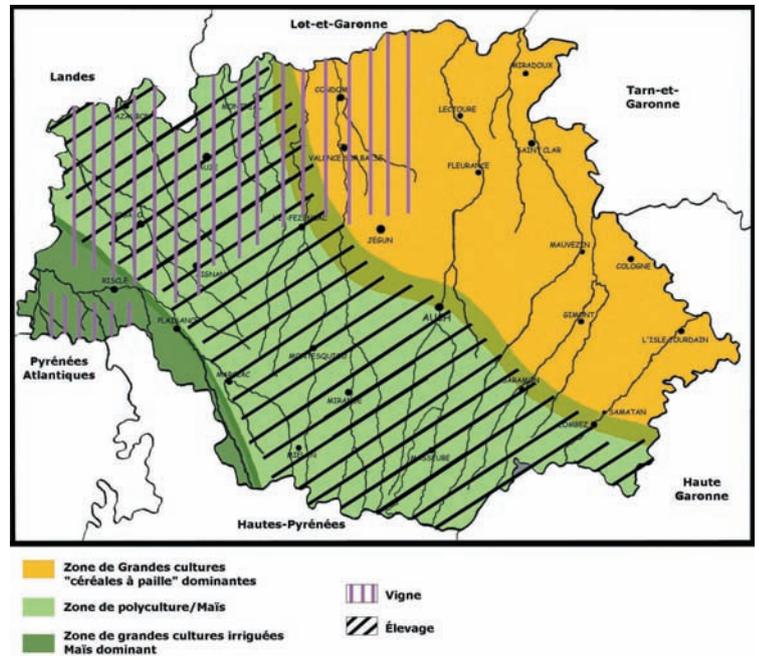
Ail



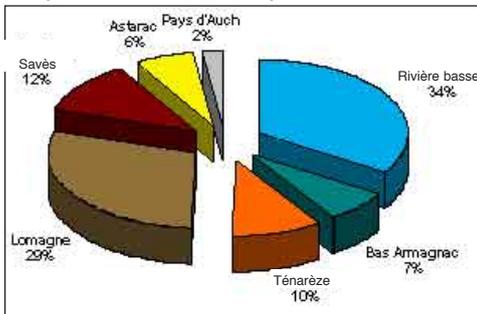
Chou



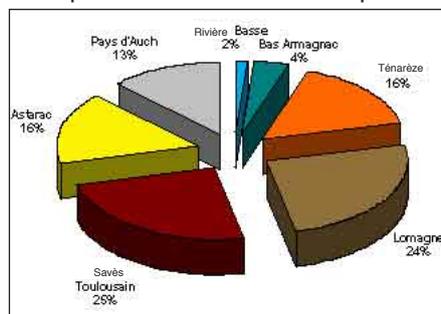
Melon



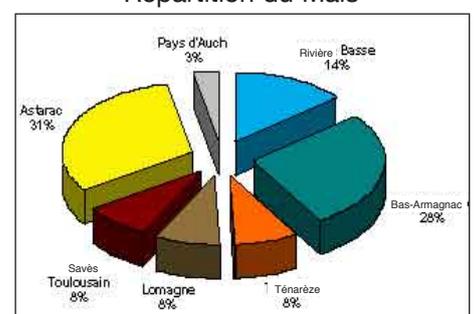
Répartition des cultures spécialisées en 2000



Répartition des céréales à paille

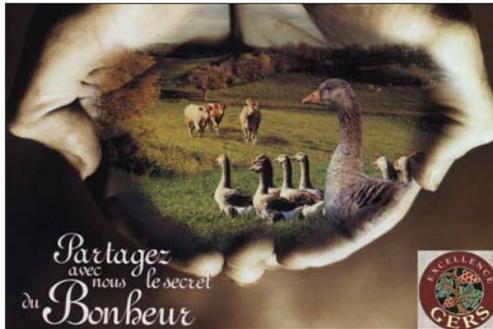


Répartition du Maïs



- Organismes-ressource : Chambre d'agriculture, ADASEA, DDA.
- Recensement Général de l'Agriculture 2000.
- Écomusées paysans qui témoignent de l'évolution des techniques agricoles (Espaon, Toujouse...).

Pré, parcours, élevage



Le pré, image promotionnelle du bonheur... et du Gers



Bande dessinée extraite de la dernière campagne publicitaire des «poulets fermiers du Gers» dans le quotidien Libération.

 L'élevage occupe une place non négligeable dans les paysages gersois (pâtures, cultures fourragères, bâtiments) avec une présence plus ou moins affirmée selon les terroirs.

Activité traditionnelle liée à une polyculture vivrière, la production animale a relativement évolué, plaçant l'élevage bovin et la volaille à la tête d'une diversité de productions relictuelles ou plus marginales comme les ovins, les porcins, les caprins, les chevaux...

En terme d'occupation des sols, l'élevage conserve sa vocation de mise en valeur des terres les plus difficiles : les prés-hauts, pelouses sèches et pentues, les prés-bas, prairies humides fertiles mais inondables, et les «paguères», pentes exposées au Nord. Aujourd'hui il perdure principalement dans le Sud du département aux reliefs difficiles.

 La gascogne était autrefois une terre d'élevage ovin. C'est à partir du 19eme que l'élevage bovin s'est développé. L'élevage domestique (volaille, porc, cheveux) a pour sa part perduré pour l'économie vivrière des exploitations. C'est surtout après-guerre que l'élevage a connu un développement important, grâce notamment aux progrès zootechniques et génétiques. Les évolutions récentes de l'agriculture et des modes de vie ont entraîné une régression des élevages traditionnels (bovins, porcins) voire la quasi-disparition de certains (caprins, ovins). L'abandon des anciens parcours fait apparaître de nouveaux paysages de «bouzigues» (friches), que colonisent progressivement landes et bois.

A l'inverse, ces dernières décennies, l'élevage des volailles et palmipèdes gras a connu une véritable explosion, passant du statut de basse-cour domestique à celui de filière agro-industrielle. Ce dynamisme se traduit par l'apparition de multiples bâtiments avicoles dans tout le département. Le poulet est devenu une des images emblématiques du Gers ainsi qu'un objet de promotion territoriale.

De manière plus anecdotique, on voit également apparaître quelques productions confidentielles et atypiques telles que l'autruche, le sanglier, le taureau de combat, le daim, le cerf...

Le développement de toutes ces filières de production a débouché sur l'apparition de phénomènes nouveaux : concentrations animales, pollutions par les effluents, nuisances olfactives et visuelles... Les exigences sanitaires et environnementales actuelles tendent à les corriger notamment dans le cadre d'une normalisation européenne et ont pour effet la requalification ou la construction de nouvelles infrastructures qui peuvent présenter un fort impact visuel.



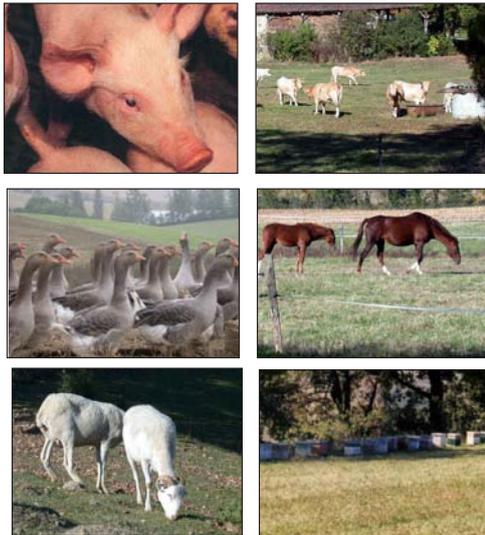
L'élevage est un enjeu majeur pour l'agriculture gersoise mais aussi pour toute la collectivité.

Le maintien des prairies et des éléments bocagers qui les accompagnent (haies, arbres épars, bosquets, mares...) est souhaitable car ils jouent un rôle primordial tant en terme de biodiversité, que de valorisation des terres, de conservation des sols, de qualité des eaux et des paysages.

Par ailleurs, le développement de la construction des bâtiments d'élevage nécessite la mise en place d'une politique de conseil et de concertation renforcée en amont. Elle doit prendre en compte la qualité architecturale des constructions, l'intégration au site et la fonctionnalité des infrastructures.

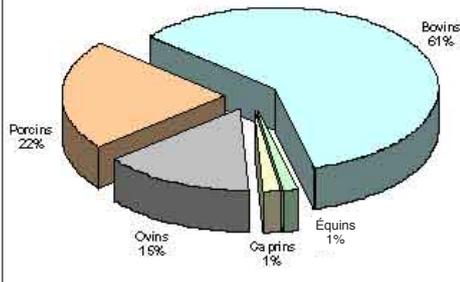
Pré, parcours, élevage

PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES



L'apiculture profite de la diversité de faciès végétaux du Gers

Les différents types d'élevage (hors volailles et palmipèdes gras) en 2000

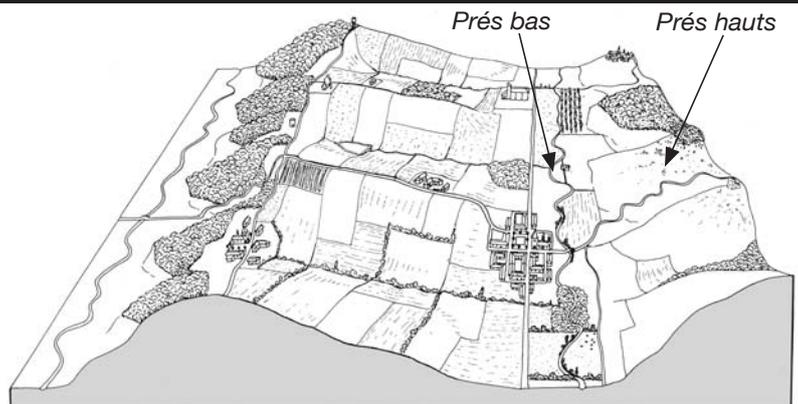


Évolution de l'élevage :

- 1802 : 170 959 «bêtes à cornes»
- 1980 : 226 000 têtes
- 2000 : 132 800 têtes

Les races bouchères (Blonde d'Aquitaine surtout, mais aussi Limousine, Charolaise) ont en grande partie remplacé la race Gasconne. L'élevage laitier pour sa part est apparu tardivement et a été affecté par des crises importantes (quota, «vache folle»). Il n'a jamais été traditionnel. Beurres et fromages venaient des Pyrénées qui ont toujours entretenu des relations importantes avec la "plaine" (transhumances, commerce...).

LES PRAIRIES

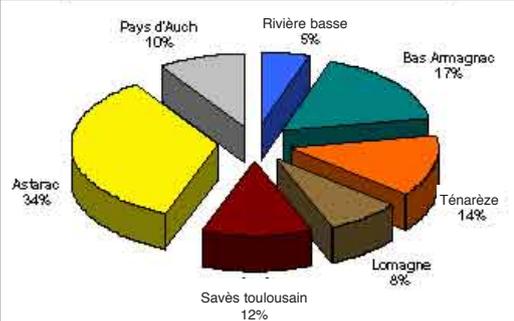


Prés hauts en Astarac



Prés bas, son bocage et son «casier»

Répartition de la surface en herbe (pâturage) en 2000



La surface en herbe du département a chuté de 55% et plus encore en Lomagne (-78%) et dans le Savès toulousain (-67%). C'est en Astarac et dans le Bas-Armagnac qu'elle a le moins reculé : -38% et -46%.

L'AVICULTURE



Impact des bâtiments au sommet d'une colline sans aménagements d'intégration.



Élevage de canards, parcours et bâtiment non végétalisés, vus d'avion

Le Gers s'impose aujourd'hui comme l'un des principaux producteurs français de volaille et de palmipèdes gras et ses produits sont devenus une des images fortes du département, en 2000, on comptait 10 888 774 têtes de volaille et 6 597 536 têtes de palmipèdes gras. (RGA 2000).



- Organismes ressources : DDA, Chambre d'agriculture.
- Recensement Général de l'Agriculture (RGA).

Vignes et vergers



La vigne depuis longtemps présente dans le Gers
Feuilles de vignes sur les mosaïques de la villa gallo-romaine de Séviac



Potence en bordure de champ signalant la présence d'une
ancienne vigne dans le paysage

👁 Les vignes et les vergers tiennent une place particulière dans les paysages. Ce sont les cultures les plus structurantes et les plus remarquées du fait de leur régularité, de leur géométrie et du soin particulier que l'on porte à chaque sillon, à chaque arbre ou cep.

Si les vergers sont pour la plupart localisés dans le Nord du Département, à proximité de la Garonne, on rencontre encore aujourd'hui de la vigne partout :

- de manière très sporadique et relictuelle dans une large partie du Gers,
- beaucoup plus fortement vers l'Ouest du Département, dans les terroirs traditionnellement viticoles : vignobles de l'Armagnac, de la Ténarèze et du Vic-Bilh.

🗝 La vigne était autrefois beaucoup plus présente et colonisait dans tout le Département les terres les plus difficiles, principalement le Soulan des coteaux ou des collines, et les «landes» aux sols maigres et sableux. Partie intégrante de l'économie domestique (autoconsommation), la viticulture a participé au développement d'une économie de rente (commerce et exportation du vin et des eaux de vie) et a même donné lieu à quelques pratiques spéculatives. En 1873, le Gers figurait au cinquième rang des départements français pour la superficie en vigne.

Comme partout, c'est le Phylloxéra à la fin du XIXème siècle qui a détruit une très large majorité du vignoble. Les politiques de replantation qui suivirent ont essentiellement concerné les terroirs aux sols les plus propices à la viticulture. La baisse de la consommation et la concurrence mondiale ont orienté les filières de production vers des démarches de qualité et vers la définition de produits de terroirs spécifiques : zones de production de l'Armagnac, A.O.C. "Madiran et Pacherenc du Vic Bilh", V.D.Q.S. "Côtes de Saint Mont", Vin de pays "Côtes de Gascogne".

👉 Viticulture et production fruitière présentent divers enjeux et intérêts :

- En terme de qualité et de diversité paysagère des terroirs concernés.
- En terme d'économie rurale : ce sont des productions à forte valeur ajoutée qui permettent la valorisation de terres difficiles et qui maintiennent de surcroît une main d'oeuvre importante.
- En terme de marketing territorial, par la définition d'un terroir et de produits spécifiques et identitaires.

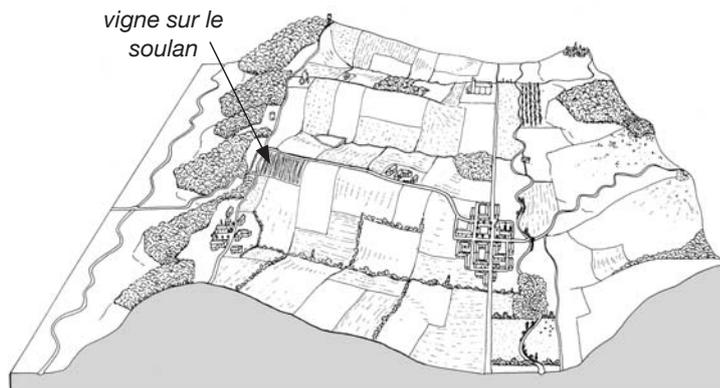
Vignes et vergers

Évolution des surfaces en vigne :

1804 : 73 000 hectares de vigne (12 % du territoire)
1873 : 107 627 hectares de vigne (17 % du territoire)
1970 : 35 000 hectares de vigne environ
2000 : 20 200 hectares de vigne (< 4% du territoire)

En 100 ans la superficie plantée en vigne a été divisée par 5 et au cours des 30 dernières années, elle a reculé de plus d'un tiers.

La vigne a toujours occupée les terres hautes aux sols difficiles, inadaptés aux autres cultures (peyrusquet des coteaux, soulans des collines) jusqu'à ce que la mécanisation et les progrès techniques le permettent.



Peyrusse-Vieille, petites parcelles de vignes qui subsistent sur le soulan d'une colline



Géométrie des paysages de vigne et pin maritime en Armagnac



Vue aérienne d'un grand verger dans le Lectourois



Domaine viticole dans le Madirannais



- Armagnac, histoire, terroir et eau de vie, tome 1 et 2, Gilbert Soubadère, collection Gascogne Insolite, Chambre d'Agriculture de Gers, 1999.
- Madiran et Côtes de Saint Mont, histoire et devenir des vignobles, François BRUMONT, Ed. Atlantica, 1999.
- Itinéraire des vins du Midi-Pyrénéen, Ch.Beringuier, Éché Editeur, 1985
- Cépages du Sud-Ouest, 2000 ans d'histoire, Guy Lavignac, Edition du Rouergue/ INRA Editions, Mai 2001

Vignes et vergers



LES VINS DE LA GASCOGNE GERSOISE :

La vigne s'est développée très tôt en Gascogne dès l'époque romaine. Détruite par les invasions, elle fut largement développée au Moyen Âge, par les abbayes pour les besoins du culte, mais aussi pour une utilisation profane, avant d'intégrer toute la culture paysanne gasconne.

Le paysan était autrefois laboureur et éleveur, mais il était aussi vigneron. Les parcelles de vigne étaient alors bien plus nombreuses dans les paysages gersois, car la production d'eau-de-vie et de vin était indispensable à l'économie vivrière des exploitations. En 1873, on dénombrait 108 000 hectares de vigne et seulement 20 000 en 2000 (3% de la superficie du département au lieu de 17% à cette époque).

Depuis la crise du phylloxéra, les vignes se cantonnent à l'Ouest du Département dans les aires d'appellations, mais il n'est pas rare de rencontrer quelques parcelles solitaires dans la plupart des communes gersaises (47% des vignes du département dans le Bas-Armagnac et 38% en Ténarèze).

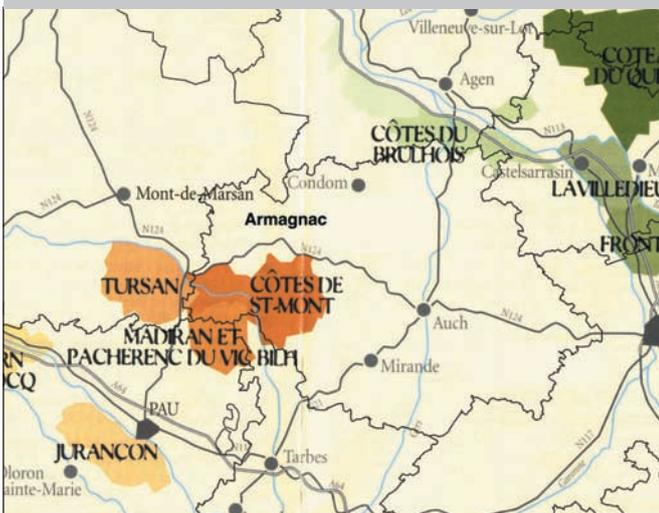
C'est aussi à la fin du 19^{ème} que le fil de fer fait son apparition. Une invention qui va progressivement changer l'aspect des sillons des vignes traditionnelles et généraliser le palissage sur fil des rangées de ceps.

C'est surtout la production de l'Armagnac qui a largement développé l'activité viticole depuis la fin du Moyen Âge pour concerner à la fin du 20^{ème} siècle les 2/3 du département. L'eau de vie est en effet un produit de rente et de spéculation, notamment au moment des guerres, et tiendra une place de premier plan dans l'économie gersoise jusqu'à la fin des années 70. L'Armagnac connaîtra alors une crise sans précédent qui va réorienter toute la politique viticole. Le développement du Floc, le «pineau gascon», sans être une solution deviendra avec d'autres denrées un complément à la production d'Armagnac. Mais c'est surtout le choix de reconvertir le vignoble pour la production de vins blancs et rouges qui va permettre de pérenniser la viticulture.

Dès les années 60, les Côtes de Saint-Mont vont développer une politique de qualité et de commercialisation totalement avant-gardiste en Gascogne et aujourd'hui des vins de qualité sont produits partout dans le département : Cote de Gascogne.

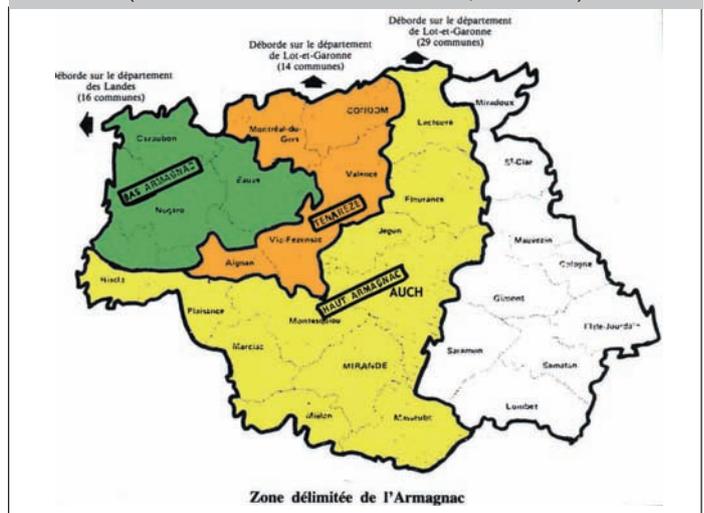
Ainsi des terroirs traditionnels comme les Côtes du Condomois ou de Montestruc (autour de Fleurance et Lectoure), bien plus actifs dans les années 60, recommencent à valoriser leur terroir mais avec moins d'importance que dans la partie Ouest du département. Le fleuron de la viticulture gersoise est représenté par les AOC de Madiran et Pacherenc, qui concernent quelques communes à l'Ouest de l'Adour, un terroir qui a retrouvé noblesse et dynamisme depuis les années 70.

Zone de production et différents appellations des vins du Sud-Ouest dans le Gers et au alentour



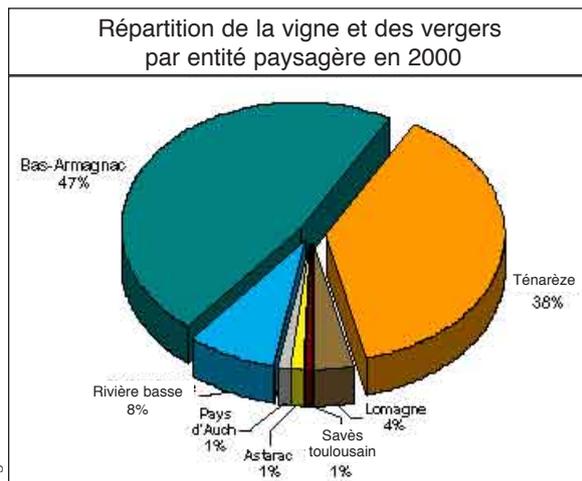
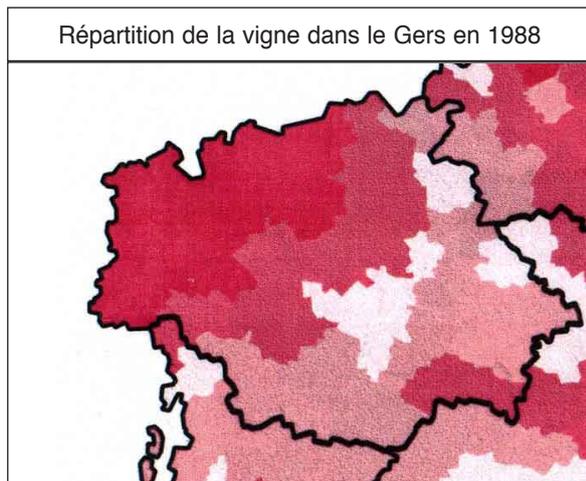
Ne figurent pas sur la carte les vins de pays "Côtes de Gascogne" qui concerne pourtant l'essentiel de la production et dont la zone de production est proche de celle de l'Armagnac.

Les trois zones de production de l'Armagnac (issues du décret FALLIÈRES, de 1909)



Cette délimitation est en cours de révision, plus particulièrement pour la zone "Haut-Armagnac" où ne subsiste presque plus aucun vignoble.

Vignes et vergers



L'essentiel des vignes se concentrent à l'Ouest du Gers dans deux régions, le Bas-Armagnac et la Ténarèze : à elles seules elles représentent 85 % des surfaces en vigne. En 1988, la vigne restait toutefois encore un peu présente dans tout le Gers



Vinoble d'un domaine derrière le muret qui délimite la propriété



Le château de Tariquet et les bâtiments modernes d'exploitation



Signalétique pour l'accès aux domaines dans le Vic Bilh



Domaine viticole dans le Madirannais



La vigne et les saisons : paysage d'automne en Armagnac



La vigne et les saisons : les vendanges

Du bosquet à la forêt



Du petit bosquet "domestique" au bois d'Auch, une des plus vastes étendues forestières du département (vue d'avion)

À l'orée de l'immense forêt landaise, le Gers apparaît comme un territoire très faiblement boisé : 12% de sa superficie totale, ce qui constitue un taux relativement modeste par rapport à la moyenne nationale (28%). Le Gers ne compte en fait aucune grande forêt par contre il est ponctué d'une multitude de petits massifs boisés et de bosquets au milieu des vastes étendues cultivées. De l'Armagnac Noir au Savès "désertique", les influences climatiques différentes, les variations incessantes du relief, la diversité des sols entre les terroirs et au sein de chaque terroir offre une étonnante palette de volumes, de compositions, de faciès :

- de la forêt riveraine, au bosc de boubée, jusqu'aux boisements sommitaux (buscagno) qui coiffent les coteaux et les plateaux.
- des rendails et canteros sur les bancs calcaires de Lomagne aux imposantes coustères occupant le flanc abrupt et le sommet des coteaux en Astarac.
- des pinèdes de l'Armagnac, aux boisement humides des barthes de l'Adour.

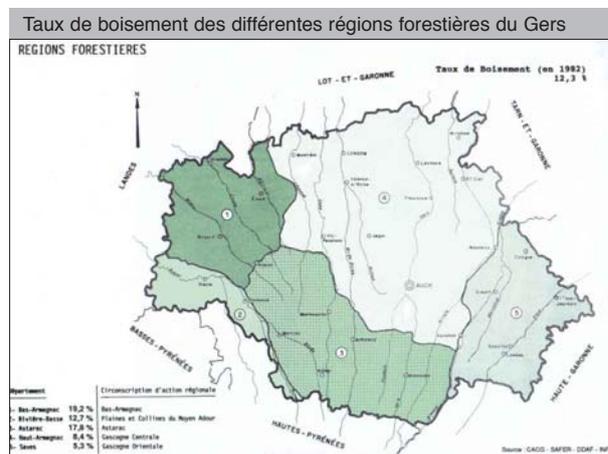
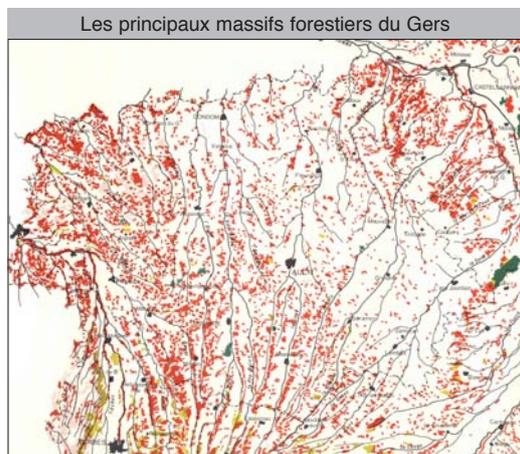
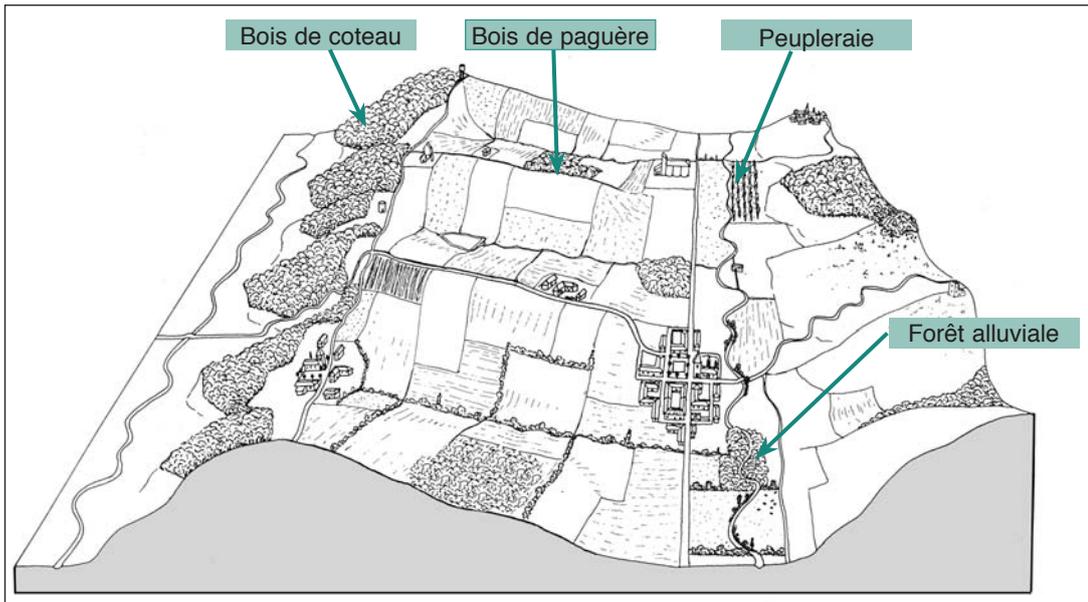
Grands et petits boisements occupent les terrains délaissés par l'agriculture, les sols pauvres ou incultes, ou ceux imposant de trop grandes contraintes. Ce sont pour la plupart les traces relictuelles de la vaste forêt d'autrefois dont les hommes ont toujours repousser plus loin les limites, même si depuis quelques années, par endroit, on peut observer quelques reboisements naturels sur des terres abandonnées par l'agriculture.

Espaces relictuels, les bois et les forêt sont aussi des espaces privés (95%) et délaissés. Autrefois ils faisaient partie intégrante de l'économie domestique et chaque ferme disposait de son bois pour la construction, le chauffage, la récolte de glands.... Avec le développement du chauffage central, la modernisation des techniques de construction, les hommes s'en sont progressivement désintéressés et "il n'y a plus guère que les chasseurs et les amateurs de champignons pour les fréquenter".

Ces paysages de forêts "paysannes" contrastent avec ceux des peuplements sylvicoles (taillis, futaie) du domaine public : forêt domaniale, bois communal... S'ils constituent les plus grands massifs du département, il ne représente de 5% de l'ensemble du domaine forestier. Dans le domaine privé, les rares initiatives de valorisation souffrent de l'extrême morcellement de la propriété et se sont majoritairement traduites - du fait d'impératifs économiques - par l'exploitation de boisements résineux sur les coteaux ou de peupleraies en fond de vallée. Toutefois, même si le Gers n'est pas un grand département forestier, il est le premier producteur Midi-Pyrénéen en bois d'oeuvre de chêne et de pin maritime.

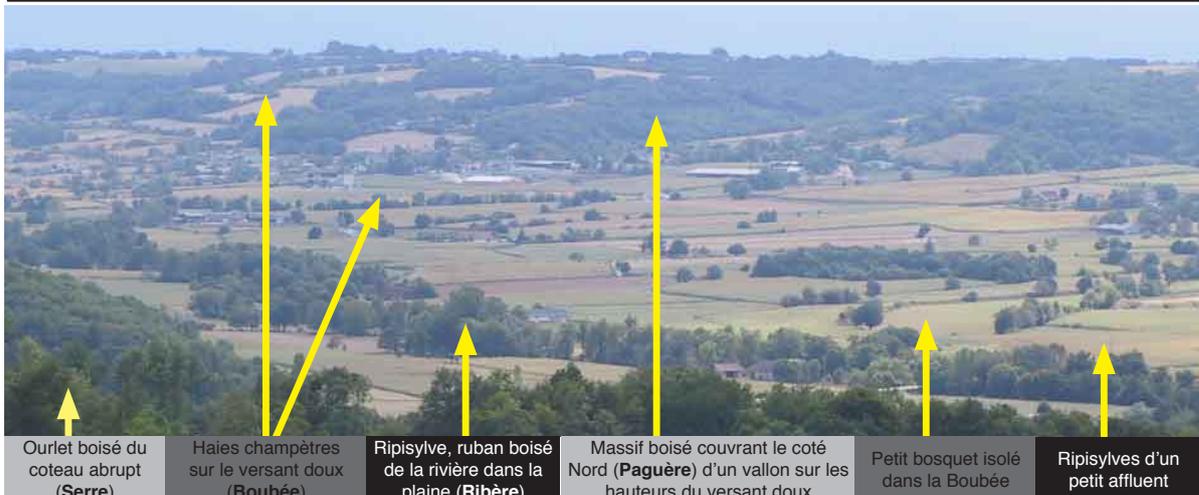
Les forêts jouent un rôle fondamental, tant d'un point de vue écologique qu'économique. La gestion de ces espaces et la valorisation de leurs produits sont aujourd'hui des questions fondamentales (valorisation de certaines essences locales économiquement viables, regroupement des propriétaires, restructuration foncière...). Au-delà, les bois et forêts participent, aux cotés des champs, à la qualité des paysages. Dans certains secteurs du Gers où ils viennent à manquer, les paysages perdent de leur diversité c'est pourquoi l'intégration de nouveaux équipements ou bâtiments est d'autant plus sensible et difficile.

Du bosquet à la forêt



Les grands massifs sont particulièrement rares. L'Ouest du Gers est beaucoup plus boisé. Les massifs forestiers sont très faibles dans toute la partie orientale du Gers. On distingue aussi nettement les bandes boisées des coteaux abrupts (serres) au sud du Département.

Les espaces boisés au sein des vallées dissymétriques : vallée du Lées dans les coteaux du Vic-Bilh



- Organismes ressources : Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- Inventaire Forestier National du Gers
- Les stations forestières en Astarac.

L'arbre des champs



 Isolé, en ligne ou en groupe, l'arbre des champs est une composante majeure du paysage gascon, un paysage traditionnellement bocager. Malgré de grandes transformations, de nombreux éléments de ce bocage gascon restent toujours en place. Plus discret en Lomagne ou dans le Savès-toulousain, ce profil bocager aux formations végétales variées a été globalement conservé dans le reste du département :

- la haie champêtre et toute sa gamme de morphologies : basse, moyenne, ondulée, en bordure de champs, de chemin, ou qui clôturait autrefois propriétés et parcelles,
- la ripisylve, qui surmonte le lit sinueux des cours d'eau,
- les petits boisements en bouquet ou en bosquet qui conservent leur appellation locale selon leur composition, leur étendue et leur situation topographique : bosc, rendail, cantero, busagno...
- les alignements routiers qui se sont développés dans toute la France dès le XVIème siècle sous l'impulsion d'Henri IV, et qui ombragent les axes principaux,
- les allées de maisons ou de domaines, aux alignements plus ou moins imposants : Ormes, Chênes, Frênes pour les plus modestes ; Cèdres, Pins parasols ou Marronniers pour les plus fiers,
- les arbres épars au fort impact paysager et qui ont parfois une forte valeur patrimoniale,
- les arbres fruitiers, en petit verger domestique ou en alignement communal qui étaient plus répandus autrefois, pour le plaisir de tous.

Avec cette diversité de formes et de couleurs, changeant au rythme des saisons, le département paraît relativement boisé du fait des nombreuses petits étendues formées par "l'arbre hors-forêt".

 En Gascogne gersoise, le modelé pentu, la diversité des sols et des expositions sont des contraintes qui nécessitent la présence d'arbres et de haies pour valoriser les terres de manière pérenne. La modernisation de l'agriculture et l'avènement du tracteur ont certes, bouleversé le bocage traditionnel, mais globalement, la polyculture et le bocage perdurent, à une échelle nouvelle. Le gommage de la mosaïque parcellaire traditionnelle a pourtant eu de nombreux effets. On considère que 7 000 à 8 000 km de haies champêtres ou assimilés, ont été éliminés en une trentaine d'années dans le Gers. La Lomagne, le Savès-toulousain et la Rivière-Basse, ont été les plus prélevés, mais globalement, tout le territoire a été touché par des opérations de remembrement collectifs ou par des restructurations spontanées. Les agriculteurs méconnaissent souvent les arbres qu'ils ont considérés comme une gêne, pendant de nombreuses années. Aujourd'hui encore, l'arbre est maltraité, brûlé, arraché, mal entretenu, excessivement élagué ou blessé. Les premières tentatives de "replantation", notamment en ce qui concerne les abords routiers ou les terrains communaux, ont suivi les effets de mode, au détriment de contraintes techniques et de préoccupations esthétiques cohérentes.

 Outre sa valeur patrimoniale et paysagère, le rôle économique de l'arbre des champs, de l'arbre hors-forêt en général, n'est plus à démontrer, pour une agriculture raisonnée et durable, comme pour l'ensemble de la collectivité (conservation de sols, maîtrise et qualité de l'eau, protection des cultures, des cheptels, des bâtiments, maintien des reliefs, biodiversité, effets climatiques...). L'élimination, l'abandon et le vieillissement des arbres et des petites formations qu'ils composent, posent aujourd'hui un problème aigu, pour la gestion et l'aménagement de nos territoires ruraux. Une prise de conscience est heureusement sensible aujourd'hui (mesures agri-environnementales) et le Gers est un département des plus dynamiques dans le domaine de la plantation de haie champêtre. L'état et les collectivités sont même de plus en plus soucieux sur les techniques de gestion et d'entretien à employer (lamiers...).

Cependant, même si une évolution positive est à noter, un immense travail de sensibilisation et d'action reste à réaliser :

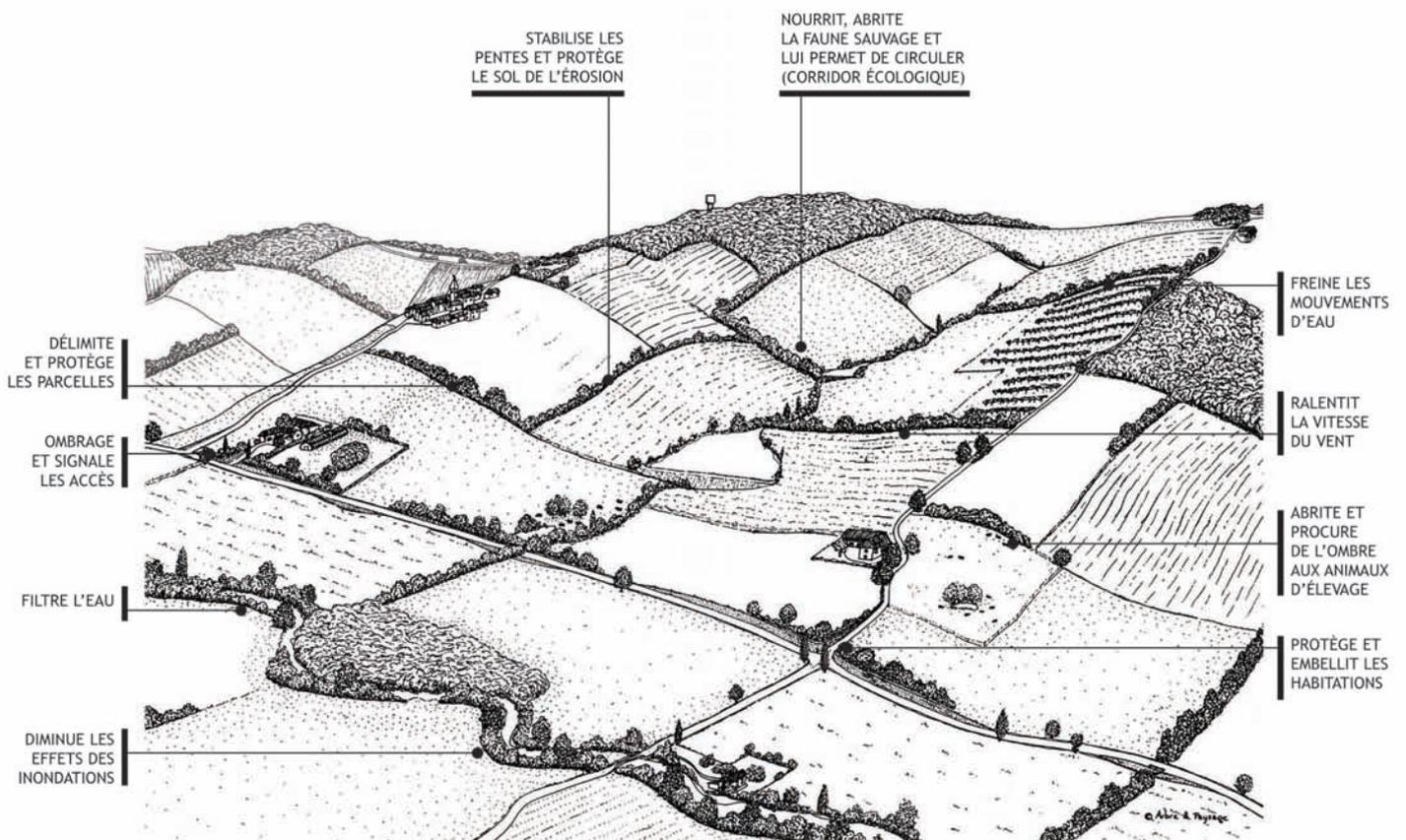
- la végétalisation par régénération spontanée des ripisylves, des bords de chemins ou des sols difficiles est à développer, à l'instar des terres délaissées qui se recolonisent naturellement et peuvent être gérées à moindre coût,
- l'entretien des bosquets et le risque de dépérissement est une question sensible depuis qu'ils ne constituent plus une ressource de bois de chauffe,
- les alignements routiers méritent un soin particulier quant à leur gestion, entretien et choix des essences à planter
- la plantation "prétexte" d'essences plus ou moins adaptées techniquement et esthétiquement, est une pratique trop généralisée (voiries, ripisylves, haies, boisement des terres agricoles), et notamment lorsqu'il s'agit de haies persistantes monospécifiques en plein champs,
- la connaissance des fruitiers anciens, et leur utilisation en verger, alignements ou bouquets, pour des aménagements individuels ou collectifs, est à approfondir, notamment avec l'aide du Conservatoire Régional d'Aquitaine.

L'arbre des champs



ARBRE ET PAYSAGE 32

L'association Arbre & Paysage 32 offre depuis 1990, un service de conseil et d'appui technique accessible à tous (particulier, agriculteur, collectivité...) pour la plantation, l'entretien et la gestion des arbres et des haies champêtres. Les "planteurs" gersois sont parmi les mieux lotis grâce aux aides financières octroyées par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général du Gers. Ils ont d'ailleurs participé à replanter environ 600 km de haies champêtres et à sauver et régénérer de nombreuses haies menacées.



- Organisme-ressource : Association Arbre et Paysage 32, Conservatoire Régional d'Aquitaine
- Arbres des champs, Haies, alignements, prés vergers ou l'art du bocage, Philippe POINTEREAU et Didier BAZILE, Solagro 1995
- Le petit livret de la haie champêtre en Gascogne, Arbre & Paysage 32, 2004.
- Plantes des Haies champêtres, écologie, usages et traditions, NNB, Haies vives.

Les eaux stagnantes



De nombreux points d'eau et plans d'eau participent à la mosaïque des paysages gersois. De **la petite mare la plus discrète** à la **grande retenue collinaire comblant un vallon entier**, en passant par les étangs et les lacs, ces réserves témoignent d'une préoccupation très ancienne en Gascogne : **stocker de l'eau** pour faire face aux aléas du climat et à l'alimentation irrégulière des rivières.

En moins de cinquante ans, les pratiques agricoles ont radicalement changé d'échelle, nécessitant de plus en plus d'eau pour l'irrigation des grandes cultures. Pour répondre à ces besoins grandissants, les réserves d'eau ont aussi changé d'échelle. Les lacs et les **retenues collinaires se sont simplement substitués aux mares** et aux étangs traditionnels, qui, souvent abandonnés, se referment.

C'est après la seconde guerre mondiale que les premières **politiques d'incitation** à la création de grandes réserves d'eau ont été menées par les pouvoirs publics. D'abord par le biais de la **CACG** (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) qui a créé de **grands réservoirs de soutien d'étiage** en tête des bassins versants des rivières, puis par le **subventionnement des retenues collinaires privées** à vocation agricole. Tous ces aménagements sont venus **compléter le système Neste** (alimentation des rivières en eau pyrénéenne par le canal de la Neste) et sont aujourd'hui encore **d'actualité**.

Le département compte aujourd'hui plus de 2 000 retenues collinaires d'une capacité généralement inférieure à 100 000 m³, dont certaines ont été aménagées en base de loisirs. Leur succès auprès du public a suscité la création de nouveaux plans d'eau, uniquement destinés aux loisirs, et qui sont devenus un des attraits touristiques du Gers. Chaque canton possède dorénavant sa base de loisirs...et ses plages.

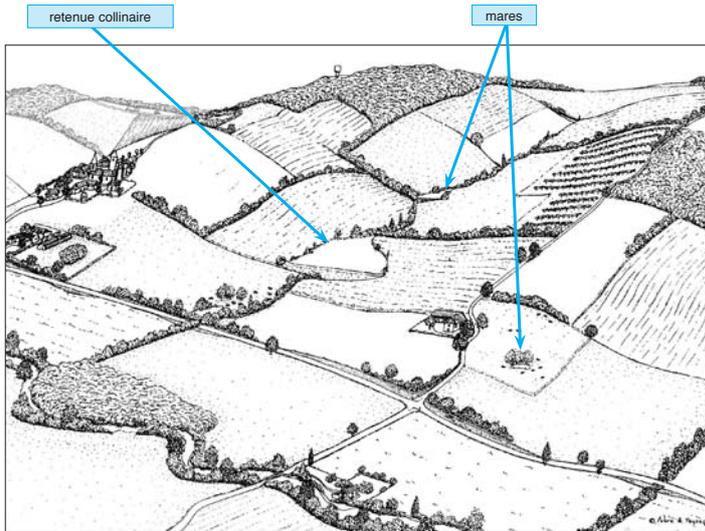
L'impact et l'intérêt paysagers de ces nouveaux éléments ne sont pas négligeables. On regrettera toutefois la présence régulière, aux bords des retenues agricoles ou de loisirs, de végétation exotique qui renforcent le caractère artificiel du lieu (au détriment d'une végétation "champêtre" qui participerait à une meilleure intégration).

En tant que nouveaux paysages, ces plans d'eau deviennent de nouveaux patrimoines naturels. En tant que zones humides, ils présentent parfois un intérêt halieutique et ornithologique, c'est le cas plus particulièrement des grands réservoirs, mais ils engendrent aussi une modification des milieux écologiques traditionnels.

Lieux d'eau, de fraîcheur et de vie, voilà le véritable enjeu : conserver les anciens points d'eau, mares et étangs qui sont comblés ou se referment par abandons, et sont de moins en moins nombreux :

- pour leur rôle de régulateur hydrique,
- pour leur intérêt écologique (certains ont évolué en milieu remarquable, comme les étangs de l'Armagnac),
- mais aussi en tant qu'éléments participant à la diversité des paysages et témoignant des pratiques anciennes.

Les eaux stagnantes



Grande retenue sur l'Aurou (vue aérienne)



Petite retenue collinaire à Sainte Dode



Mare au creux d'une coume



Le Lac du Lizet, l'un des derniers grands barrages réalisés en tête de bassin versant pour soutenir le débit en amont des cours d'eau gersois (L'Osse dans ce cas). On compte ainsi aujourd'hui dans le Gers une quinzaine de grands lacs, et près de 2300 retenues collinaires qui permettent l'irrigation de plus de 80.000 hectares de cultures.



Organismes ressource :

- Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Mission Inter Service de l'Eau (site internet de la préfecture du Gers)
- Agence de l'eau Adour Garonne
- Observatoire de l'eau des Pays de l'Adour

Les eaux coulantes



La végétation de berge indique la présence du cours d'eau dans le paysage

 Le modelé tourmenté de la Gascogne est issu d'un vaste réseau de cours d'eau hétéroclites, sages et discrets, que seule la présence de la végétation des berges permet de repérer dans le paysage. Ces cours d'eau s'organisent en un chevelu hiérarchisé et très ramifié, à la fois continuum hydrologique et corridor écologique.

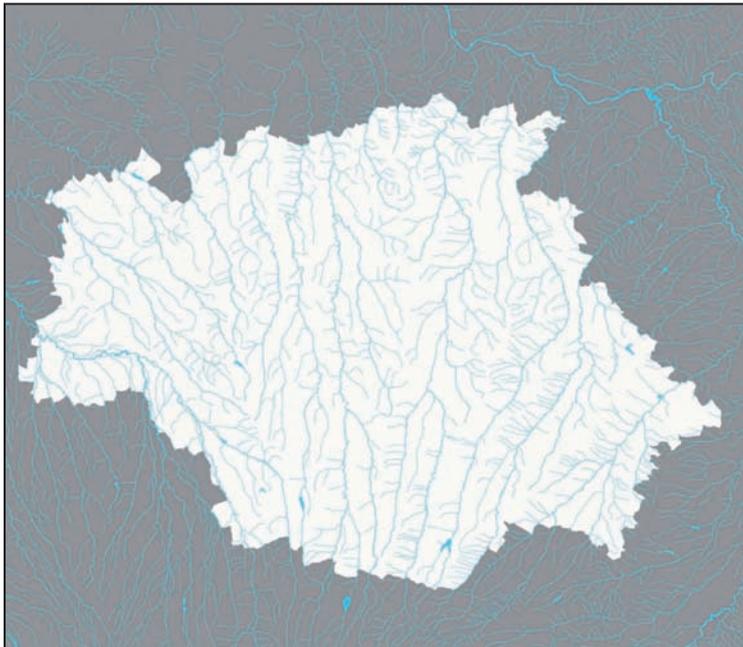
A l'exception de l'Adour et de son affluent l'Arros, naturellement alimentées par l'eau nivale des Pyrénées, les "17 rivières gasconnes", sont alimentées artificiellement par le canal de la Neste ou par des barrages-réservoirs qui assurent la régularité de leur débit. Les rivières principales (Baïse, Gers et Save), naissent sur la plateau de Lannemezan alors que les autres prennent quasiment toutes leur source à l'intérieur du territoire départemental. Principales ou secondaires, ces rivières et leurs vallées ("ribère"), s'orientent du Sud au Nord et possèdent toutes de nombreux affluents qui maillent densément leur bassin versant : des rivières adjacentes ("riours" et leurs "sous-vallées"), des ruisseaux perpendiculaires (et leurs vallons), viennent former de nombreuses confluences avec la rivière (isles ou «anglades») et se ramifient vers les coteaux sous forme de ruisseaux intermittents et de rus "assoiffés". La réalimentation des rivières gersoises par le canal de la Neste en 1848, a littéralement transformé leurs paysages. Affranchies des aléas climatiques, elle a permis le développement d'une activité hydraulique (un moulin et une chaussée tous les 3 km en moyenne, sur chaque rivière) et la pratique de l'irrigation des prairies et des cultures. De nombreux canaux d'amenée ont été creusés pour les moulins et quelques aqueducs d'alimentation ont été construits (aqueduc de Montlaur, entre Neste et Sousson). L'Adour possède depuis longtemps un véritable réseau de canaux et de rigoles qui fait de la Rivière-Basse, le seul "pays d'eau" du département. Si la ressource en eau est un problème en partie résolu, les caprices climatiques ne mettent pas les ribères (la rivière et sa plaine alluviale), à l'abri des risques d'inondation. C'est pourquoi, des aménagements ont été réalisés pour en limiter les effets : maintien de la ripisylve, levées de terre parallèles et perpendiculaires à la rivière pour étaler et contenir l'onde de crue.

 La rivière nécessite une surveillance constante et un entretien régulier du fait de son faible pouvoir autocurrant, mais aussi pour sa ripisylve, indispensable au maintien des berges abruptes et à la contention d'un lit généralement très incisé. Depuis la Grande Guerre de 1914, la main d'œuvre paysanne fait défaut et la rivière est aujourd'hui un espace délaissé. Délaissée mais serviable, elle permet l'alimentation en eau des cultures irriguées qui se sont beaucoup développées depuis 1970, elle évacue les excès d'eau collectés par drainage et est l'exutoire de nombreuses pollutions : intrants agricoles, eaux usées, turbidité due à l'érosion des sols. La faune aquatique se raréfie et l'activité de pêche est artificiellement maintenue par des campagnes de lâcher. De même, l'entretien de la ripisylve et de la rivière pose un problème aigu du fait de la mise en œuvre de techniques de génie rural peu respectueuses et de machinismes inadaptés.

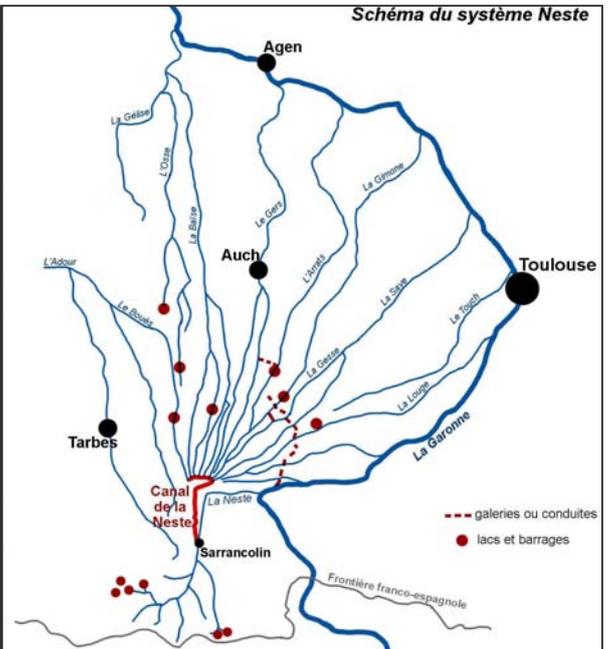
 La volonté de domestiquer les rivières "sages mais capricieuses" de la Gascogne gersoise a prévalu depuis toujours. Menace relative, mais surtout ressource, la rivière mérite une attention particulière et des soins plus respectueux, ce que préconisent pourtant la Loi sur l'eau et les dernières mesures agri-environnementales, qui favorisent l'installation de bandes enherbées le long des cours d'eau et incitent à un traitement approprié de la ripisylve. On déplorera que des techniques adaptées et pourtant peu onéreuses ne soient que rarement mises en œuvre pour un entretien fonctionnel, écologique et paysager des cours d'eau et de leur ripisylve :

- gestion de la végétation spontanée,
- débroussaillage, coupes et élagages sélectifs,
- interventions légères et ponctuelles sur les berges,
- utilisation de techniques végétales.
- mais aussi conservation des digues latérales et des casiers d'étalement ainsi que d'un espace tampon entre le cours d'eau et le champs.

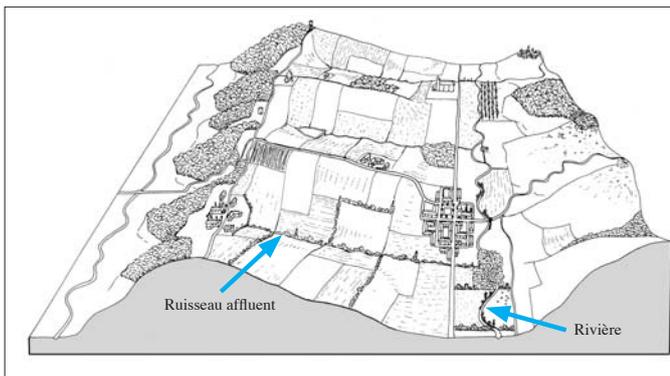
Les eaux coulantes



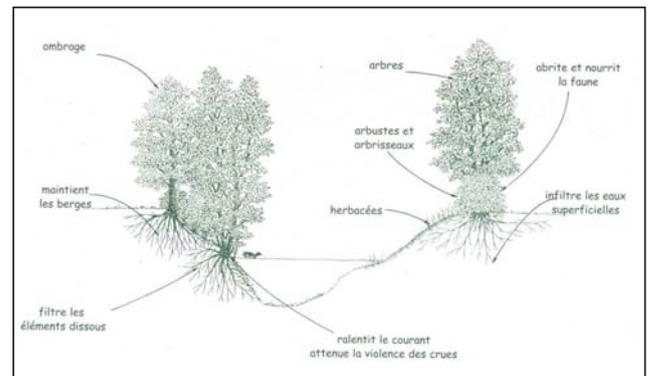
Le réseau hydrographique du Gers et de l'éventail gascon, plus de 2000 kilomètres linéaires de cours d'eau



Le système neste qui alimente de manière artificielle la plupart des rivières gersoises



De la rivière au petit ruisseau affluent



Rôle et intérêt de la végétation de berges

Au creux d'un vallon... un ruisseau et sa ripisylve ... et un ruisseau recalibré dépourvu de sa ripisylve



Si les cours d'eau principaux et leurs abords immédiats font l'objet d'une attention croissante notamment de la part des pouvoirs publics, les petits ruisseaux affluents des vallons et leur ripisylve ne sont que rarement considérés alors qu'ils participent pleinement à l'échelle du bassin versant à la qualité de l'environnement et des paysages (pollution, écoulements des eaux, inondations...)



Organismes-ressource :

CACG (Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne), CATER (Cellule d'Appui Technique pour l'Entretien des Rivières), Agence de l'eau Adour-Garonne, Chambre d'agriculture, DIREN (Direction Régionale de l'ENvironnement) ADASEA (Association de Développement et d'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles) DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

Routes et chemins



 Le Gers dispose d'un réseau extrêmement dense et complet de routes et de chemins qui sillonnent son territoire, de bourgs en bourgades, de bourgades en villages et qui desservent d'innombrables habitations dispersées dans toute la campagne. Très hiérarchisé, ce réseau ne compte pas d'autoroute. Les axes principaux sont les RN 21 et 124, ainsi que 5 départementales structurantes, portant des flux régionaux d'importance moyenne, ce sont les anciennes routes royales, bordées d'alignements remarquables. Mais ce sont les voies communales qui représentent le patrimoine viare le plus conséquent, chaque commune disposant d'un linéaire significatif de routes de petit gabarit (3 mètres de large), nécessitant un entretien fréquent. D'innombrables chemins ruraux maillent la campagne et permettent d'accéder à chaque lieu. On estime que ces chemins blancs, de terre ou d'herbe représentent 7 000 km dans tout le département, même si beaucoup ont disparu du fait de la modernisation de l'agriculture, principalement en Lomagne, dans le Savès-toulousain et en Rivière-Basse. Menacés voire disparus, ces chemins sont pourtant l'âme du paysage gascon et le développement des itinéraires de randonnée pédestre atteste de leur valeur paysagère et patrimoniale : un tronçon du chemin de St Jacques correspondant à la voie du Puy, a été classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1998.

 Ce dense réseau, le Gers l'a hérité des phases successives de son occupation humaine. S'adaptant aux contraintes du relief, les Hommes ont créé des serrades sur les crêtes des interfluvés de l'éventail gascon, des poutges et des mercadères dans les vallées et des travers reliant ces axes Sud-Nord. Ces trois types de routes permettent une découverte du paysage différencié : les **serrades** (qui suivent les "serres" -ou coteaux) offrent de larges panoramas, les **travers** serpentent "transversalement" de coteaux en vallées, et les **poutges et mercadères** permettent d'accéder aux paysages ouverts ou confinés des plaines alluviales (Ribères). Les alignements le long des routes constituent un patrimoine historique et paysager d'intérêt. Ils soulignent l'importance de la voie et renforcent sa présence dans le paysage (en lui conférant une troisième dimension). Aujourd'hui perdurent également de nombreux petits chemins de desserte de fermes "**carreres**", traditionnellement empierrés de calcaire (les chemins blancs) et soulignés par des alignements souvent fruitiers et par des "arbres signaux", à leur intersection avec la route, tout comme sont signalés les chemins ruraux non revêtus qui conduisent à un champs, une fontaine, une chapelle ou un vignoble. Ces chemins profitaient des limites de parcelle et de propriété entre lesquelles ils serpentaient, épousant naturellement les reliefs et traçant les lignes de contact entre deux types de sol. Le patrimoine viare est un atout incontestable des paysages gersois, il est l'outil privilégié de découverte des lieux et des éléments patrimoniaux, au rythme des ondulations du relief, "un lacs de chemin tortueux", et des moyens de locomotion : camion ou autocar, voiture ou moto, vélo ou cheval, ou tout simplement à pied...chaque itinérance est une nouvelle découverte.

 Le réseau routier gersois est injustement décrié, pour ses chaussées délabrées, ses nombreuses courbes, ses dos-d'ânes, ses alignements "meurtriers", ...le pullulement des chevreuils! La conduite sur ces routes secondaires et "champêtres" doit s'adapter à des contraintes qu'ignorent les grands axes nationaux.

- La question des alignements existants est un dossier sensible qui partage les impératifs sécuritaires et la protection des paysages d'intérêt. Au delà d'un plan de gestion actuellement en ébauche, certains partis-pris devraient être arrêtés :
 - chaque situation mérite d'être examinée au cas par cas : élimination, conservation, mise en sécurité, replantation.
 - l'état sanitaire de nombreux arbres est inquiétant : pathologies, mauvais traitements, certains choix techniques doivent être adoptés, notamment en ce qui concerne l'élagage et le désherbage des accotements.
- La végétalisation des abords routiers mérite une concertation et une réflexion plus abouties :
 - Éviter la plantation "prétexte" ou "compensation", d'essences inadaptées en alignement ou en remplissage de talus. L'accompagnement paysager de la rocade d'Auch, principalement par la haie champêtre, est un exemple à valoriser à plus d'un titre même si une intervention en amont est préférable dans tous les cas
 - La création d'alignements sur des itinéraires choisis mais aussi sur les accès aux maisons pourrait être encouragée. L'utilisation d'essences locales et le renouvellement de sujets déperissants et traditionnellement utilisés, doit être développée (haie champêtre, arbres fruitiers, arbres marqueurs : pins parasols, cyprès, chênes...).
- La définition d'itinéraires patrimoniaux à l'exemple de la route des bastides et castelnaux, devrait inciter à la découverte du principal atout gersois : son paysage. Une signalétique sobre pourrait être fondée sur le traitement végétal de ces itinéraires.
- La voirie départementale et communale pose le problème du coût d'entretien : réfection des chaussées, entretien des rives, coulées de boues chroniques dans certains secteurs exposés à l'érosion. Le réseau se hiérarchise progressivement, mais il sera nécessaire de déclasser quelques routes au bénéfice de l'entretien des plus fréquentées. On déplorera certaines pratiques préjudiciables à la qualité paysagères des abords routiers : déchiquetage des arbres et arbustes à l'épaveuse, dévégétalisation et retalutage des reliefs sensibles, requalibrage excessif de fossés pourtant pentus.
- Les chemins ruraux sont très souvent menacés de disparition. On considère au niveau national que 1/4 d'entre eux (2 500 km) aurait disparu. La loi du 25 juin 1999 limite l'aliénation des chemins ruraux, mais leur gestion, leur surveillance, leur protection et leur entretien pourraient faire l'objet d'une réflexion départementale et locale. En effet, certains lieux de la campagne gasconne sont ainsi isolés ou inaccessibles, définitivement "perdus de vue". Le Comité Départemental de Randonnée Non Motorisée et les communes, maintiennent et entretiennent 3 200 km d'itinéraires balisés pour la randonnée. La reconnaissance de ce patrimoine discret reste un enjeu important.

Routes et chemins



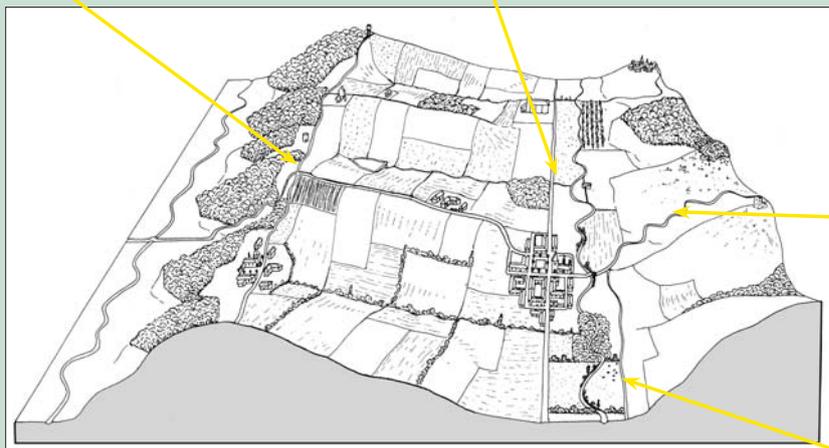
Serrade



Mercadère



Travers au creux du vallon



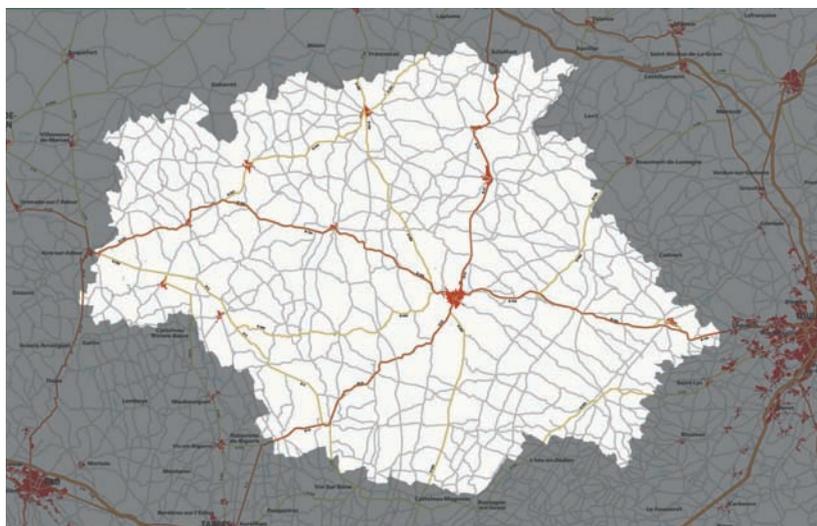
Les routes du Gers au sein des vallées dissymétriques



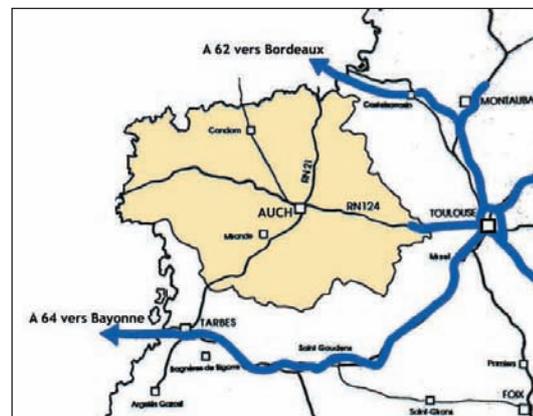
Travers sur le coteau



Poutge



Le maillage routier du département



Les autoroutes contournent le département, On compte seulement 30 kms de voie rapide sur la RN124

Le Gers c'est :

- 0 kilomètre d'autoroute
- 234 kms de routes nationales (dont 30 environ de 2*2 voies)
- 3534 kms de routes départementales
- 6626 kms de routes communales
- près de 4000 km de chemins ruraux

IGG ET A380

La route nationale 124 (Axe Est-Ouest) connaît des transformations considérables du fait de la mise en place d'un itinéraire à grand gabarit pour l'Airbus A 380. De ce fait, les travaux d'amélioration de la RN 21 (Agen-Tarbes) vont être retardés.



- Direction Départementale de l'Équipement
- Service des Routes du Conseil Général du Gers
- Comité Départemental de Randonnée Non Motorisée

Terres et sols



De grandes étendues de terre : un paysage charmeur mais peu raisonnable



Le Gers au moment des labours, paysage éphémère

 Le paysage gersois, que l'on se plaît à comparer à la Toscane, surprend notamment par la couleur de sa terre lorsqu'elle est mise à nue. Pastels, siennes, miels, ocre-jaunes, parfois blanc laiteux et jusqu'au brun foncé des terres fraîchement labourées. Les sols déclinent une palette de teintes douces et apaisantes qui confèrent une luminosité particulière à la mosaïque gasconne. La diversité des cultures n'est pas étrangère à cette permanence de sols découverts, tour à tour labourés, dégrossis, affinés, et semés, les époques de culture et les assolements se succédant toute l'année : cultures de printemps, cultures d'hiver... Cette gamme de couleurs apparemment homogène trahit pourtant une grande diversité de sols, dont seul le cultivateur connaît la science et les subtilités.

La valorisation des terres et l'affectation des sols, étaient traditionnellement déterminées par les sols eux-mêmes, en fonction :

- de leur **nature** et leur **texture**, déterminées par les processus de formation géologiques,
- de leur **structure**, (caractéristiques physiques, agrologiques) conditionnée principalement par leur situation topographique.

Les appellations locales traduisent remarquablement cette diversité de situations et d'usages : terreforts, boulbènes, peyrusquets, terres de rivière ou de vallée, terres douces ou franches, bouhecs, mournacs...

"30% des sols gersois sont reconnus inaptes à la culture intensive."

 Les terres gasconnes offrent à l'agriculture autant de contraintes que d'opportunités. Le champs était autrefois une pièce de terre (**peça**) homogène que l'on valorisait en fonction des potentialités du sol. Aujourd'hui, l'agrandissement des parcelles s'est joué de cette contrainte, et un champs à lui seul peut contenir 3 ou 4 qualités de terre différentes.

L'agriculture moderne, aux méthodes intensives, accélère l'évolution des sols et les conduit à un appauvrissement global :

- Diminution de la **matière organique**, par la surexploitation des terres et l'abandon des fumures organiques, traditionnellement liées à l'élevage,
- **Érosion** liée aux actions de l'eau, du vent, des phénomènes gravitaires en général et particulièrement aggravés par l'agrandissement des parcelles, par l'exploitation des surfaces pentues et par les façons culturales elles-mêmes,
- L'irrigation et son corollaire l'assainissement, participent activement au lessivage, au tassement et au **blocage** des sols.

La terre est vivante, la vie et l'équilibre biologique du sol sont mis en danger de manière préoccupante par l'utilisation massive de biocides qui détruisent la micro-faune et les micro-organismes essentiels à la **santé** du sol, à sa conservation mais aussi à son amélioration.

 La conservation du sol est un enjeu majeur pour une terre agricole telle que la Gascogne. Le cultivateur connaît les contraintes du sol qu'il valorise mais il ignore bien souvent, pour des raisons conjoncturelles de productivité, les limites et les conséquences, parfois irréversibles, de ses propres pratiques culturales.

De nombreux exploitants gersois, conscients de la valeur patrimoniale de leur terre, ont réagi à l'urgence de mieux **raisonner** l'utilisation de leur **outil de travail** et appliquent une gamme de **techniques alternatives** plus respectueuses, qui visent à pérenniser le potentiel biologique et agronomique du sol. La recherche et ses exemples de plus en plus nombreux, démontrent aujourd'hui qu'une approche rationnelle et raisonnée est tout à fait compatible avec un soucis légitime de rentabilité :

- techniques de préparation du sol simplifiées (TCS),
- traitements phytosanitaires raisonnés,
- fertilisation du sol raisonnée, notamment à base de produits organiques : composts, engrais verts...,
- redécoupage et rétrécissement des parcelles, accompagnés de plantations de haies, pour favoriser la biodiversité et limiter les variations hydriques et l'érosion des sols.

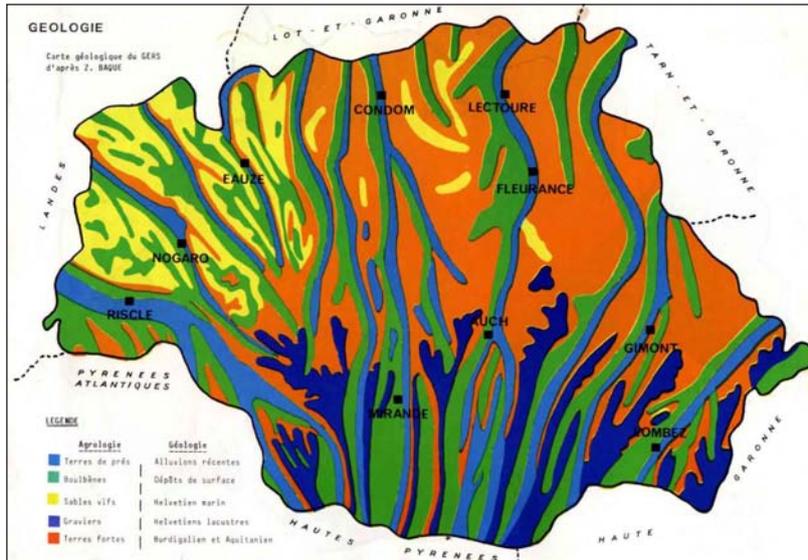
D'autres aménagements correctifs peuvent être développés, même s'ils risquent de modifier sensiblement l'allure paysagère de nos champs gascons. L'enjeu fonctionnel et écologique voire économique est aujourd'hui essentiel :

- Couverture des sols durant l'**interculture**, par le semis d'engrais vert : protection des sols sensibles à l'érosion, conservation de la structure, lutte contre les adventices,
- Végétalisation des terres fragiles et des reliefs sensibles :
 - végétalisation des talus, des berges et des bords de chemins, notamment par développement spontané,
 - enherbement des couloirs d'incision et des zones d'abrasion,
 - enherbement des bords de champs et éventuellement plantation d'arbres et de haies, créant ainsi des accès et des "tournières" pour les engins agricoles.

Terres et sols



Sol Argilo calcaire de Lomagne



Terrefort profond du Savès



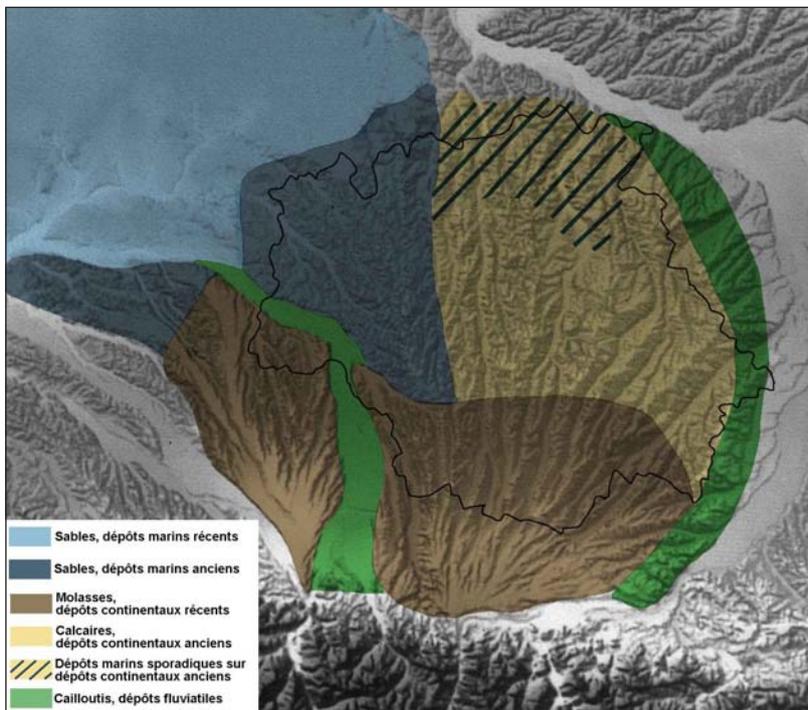
Sol Argilo calcaire de Ténarèze



Sol sableux de l'Armagnac

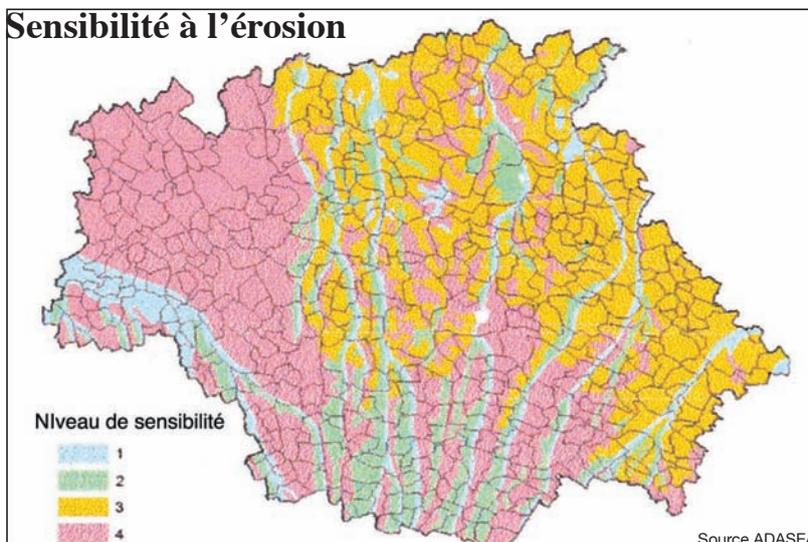


Argile à galet de l'Astarac



Argile séchée en fond de vallée

Sensibilité à l'érosion



Sol à Galet de la Rivière-Basse



Terre "rouge" vers Lavardens



- Cartographie des terres agricoles, CACG
- Les grands ensembles morfo-pédologiques de Midi-Pyrénées, Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées, 1992
- «Le modelé et les sols des Pays Aquitains», H.ENJALBERT

La rivière gasconne



"Vallées ombreuses où courent de sinueuses rivières, dormantes l'été, mais coupées parfois de fulgurantes colères : fleuve d'un jour...fanfaronnades d'une terre où le verbe s'enflamme de même..."

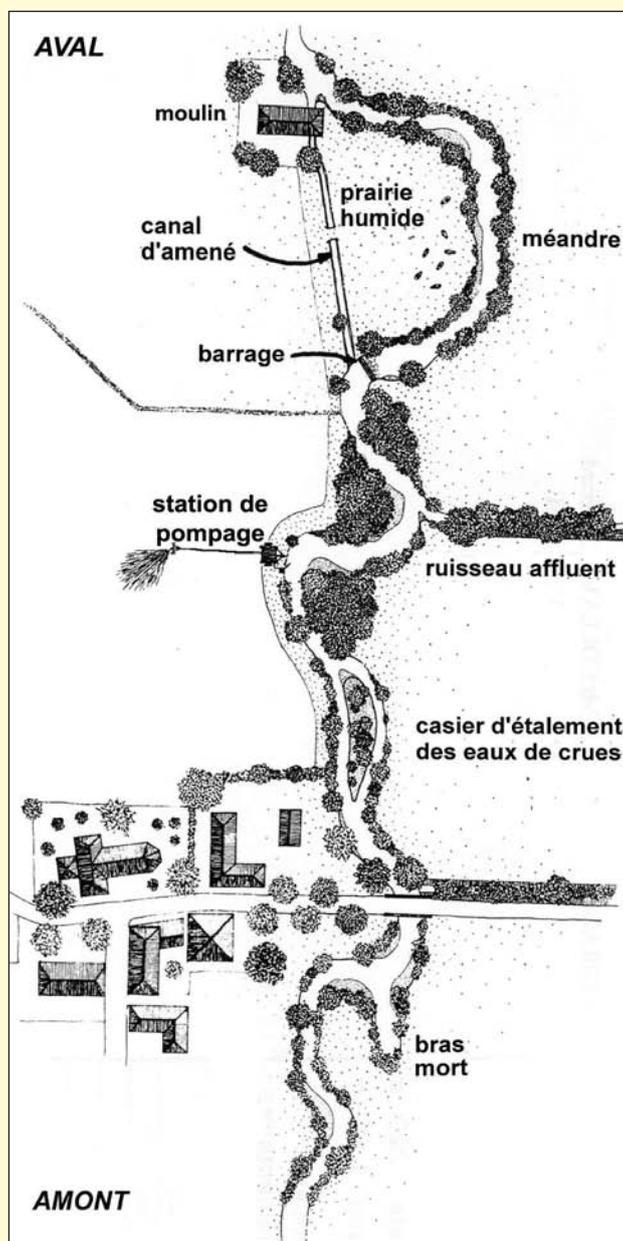
P. ARAGON LAUNET

Sages et fragiles, capricieuses et apprivoisées, les rivières gasconnes sont petites et discrètes.

...A tel point que l'on a ignoré, pendant des décennies, l'importance de ces lieux d'eau, de vie et de fraîcheur, que l'on a oublié les tracas qu'elles ont causés et la multitude des aménagements - petits et grands - qu'elles ont suscité.

La rivière gasconne mérite d'être reconsidérée, et il devient urgent de mettre en œuvre des techniques d'entretien adaptées et respectueuses.

La rivière gasconne



- Organismes ressource : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), Agence de l'eau Adour-Garonne, Cellule d'Appui Technique pour l'Entretien des Rivières (CATER)

- Le livret des berges, Découvertes au bord du Gers, Arbre et Paysage 32/Mairie d'Auch.

La rivière gasconne

Discrète et Fragile...

“De minces rivières, abritées ou enfouies” derrière un rideau d’Aulnes et de Peupliers noirs qui les accompagnent lorsqu’il n’a pas été totalement détruit.

La rivière gasconne est discrète, voire secrète. Elle coule au fond d’un lit large de quelques mètres, abrupt et profond. Le courant a incisé le lit vif dont le substrat molassique tendre et instable a facilité l’enfoncement caractéristique des rivières gasconnes, malgré une faible pente d’amont en aval et en conséquence de faibles vitesses de courant.

...Équilibre fragile, où la ripisylve maintient des berges instables.

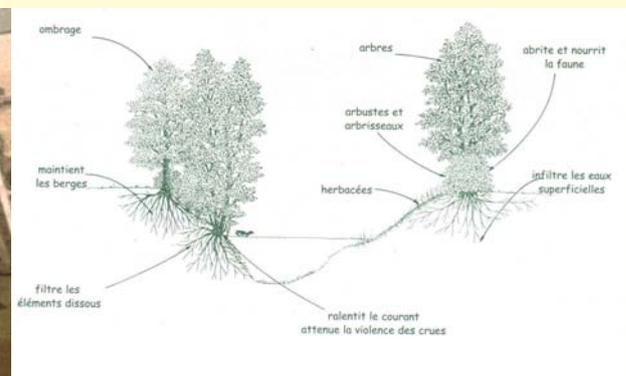
...Proportions fragiles, où de si petits cours d’eau sont le réceptacle de plaines, de vallées et de bassins versants démesurés. La “Ribère gasconne” plus qu’un cours d’eau, est un ensemble complexe, continuité hydrique du coteau, et dont la plaine alluviale toute entière lui est intimement liée.



La “ribère gasconne”



L’Arrats vu du ciel, souligné par sa ripisylve



Végétation des berges

...Sage mais Capricieuse

Les rivières gasconnes sont naturellement alimentées par l’eau pluviale qui arrose leur bassin versant depuis le plateau de Lannemezan. Le climat gascon et ses caprices commandent le “débit anarchique” des cours d’eau, somme toute modeste, aux étiages sévères (échacs) et aux crues spectaculaires et parfois catastrophiques.



La rivière gasconne

Sauvage mais patiemment apprivoisée...

Les caprices de la rivière gasconne ont été redoutés de tous temps, et tout a été mis en œuvre pour domestiquer cet élément naturel essentiel mais imprévisible.

Des digues ont été élevées sur les berges et autour des surfaces inondables, formant sur l'ensemble du cours d'eau, de véritables casiers d'étalement des crues, limitant l'effet de l'onde d'inondation et déposant sur les plaines et les prairies, de fertiles limons. Ces casiers permettaient localement l'irrigation contrôlée de ces surfaces par immersion.



La végétation de berge et de talus (ripisylve) était très entretenue par les paysans gascons jusqu'à la grande guerre. L'aspect sauvage et végétalisé de la rivière trahit en fait la gestion patiente et prudente d'un milieu fragile, artificialisé, mais qui assurait son rôle de corridor écologique, abritant nombre d'espèces de poissons, oiseaux, ... et autres anguilles ou écrevisses blanches.



Aujourd'hui aménagée et trop souvent malmenée



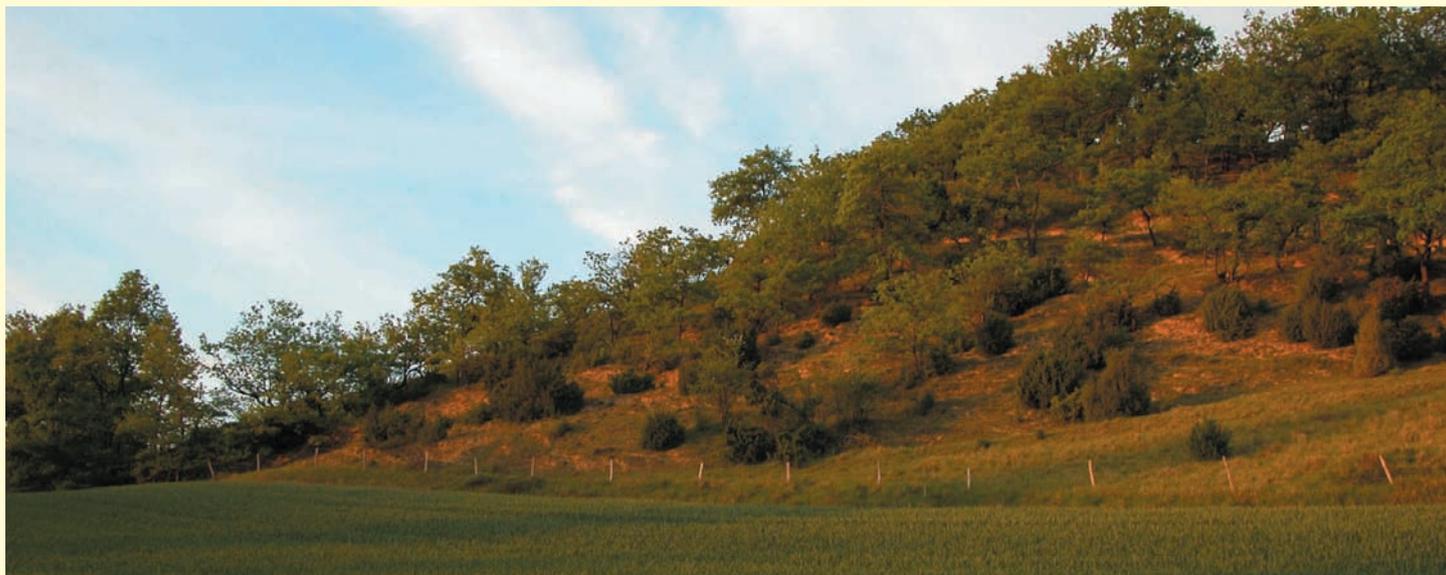
Valoriser les rivières et gérer la ressource en eau est depuis toujours une préoccupation essentielle en Gascogne.

En 1840, le canal de la Neste a été conçu pour relier le "château d'eau" pyrénéen aux principales rivières gasconnes. Il se prolonge dans le Gers par l'aqueduc de Montlaur. De nombreux moulins ont été ainsi édifiés sur les rivières : 1 tous les 3 kilomètres en moyenne. Pour compléter cet aménagement devenu insuffisant, un chapelet de grands barrages réservoirs a été organisé en tête de bassin versant des cours d'eau; Ceci a permis le développement d'une irrigation jusqu'alors limitée et d'assurer l'alimentation en eau de la population, eau dont l'origine principale est la rivière, une rivière aujourd'hui polluée par les pratiques de l'agriculture moderne.

Les nombreuses rivières gasconnes et leurs berges ont été pendant longtemps délaissées et mal entretenues. Trop longtemps abandonnées, les lourds travaux mécaniques de nettoyage qu'elles subissent restent totalement inadaptés à la fragilité du milieu : érosion, turbidité et pollution de l'eau.



“Milieux remarquables”



Un héritage menacé mais reconnu

La campagne gersoise recèle, au sein de sa “mosaïque” de bois et de cultures, un patrimoine naturel remarquable qui a été identifié comme présentant un intérêt écologique ; il s’agit des ZNIEFF : Zone Naturelle d’Intérêt Écologique Faunistique et Floristique. Ce sont des espaces relictuels, des îlots-temoins ou des zones-refuges pour une flore et une faune rares ou menacées, comme leur milieu de disparition. Ces zones sont réparties de manière plus ou moins dense et équitable sur l’ensemble de département qui en recense environ 150. Elles concernent des boisements, des landes, des lacs ou des étangs, des tronçons de rivières, quelques rares cavités karstiques.

Parmi ces zones, cinq grands ensembles ont été reconnus comme présentant un intérêt écologique et paysager majeur et sont inscrits dans le cadre d’un réseau Européen (Natura 2000) qui vise à préserver ces milieux exceptionnels tout en les intégrant dans des programmes de gestion agricole ou économiquement viables.

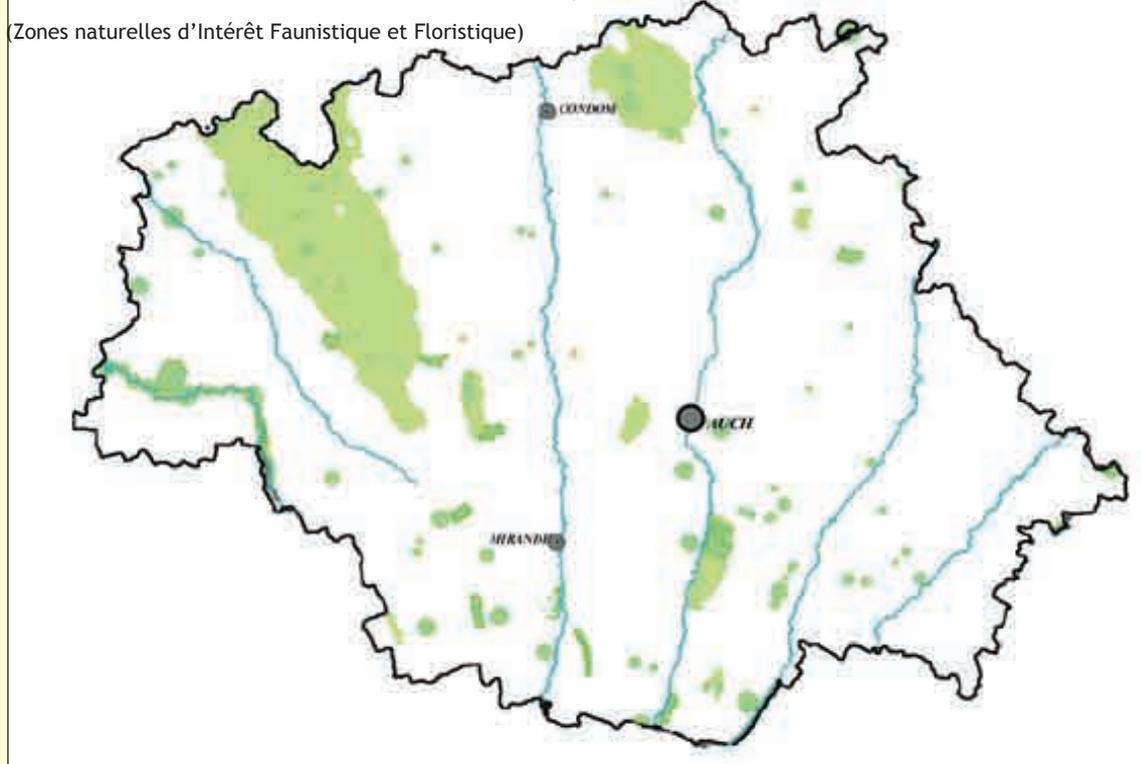
Ces ensembles, nous l’avons déjà évoqué concernent :

- les Coteaux et la vallée de la Lauze près de Simorre (Astarac)
- les Coteaux de l’Osse et du Lizet près de Montesquiou (Astarac)
- les Étangs d’Armagnac
- les Barthes et les Saligues de l’Adour
- les Bassins du Midour et du Ludon (Bas-Armagnac).

“Milieux remarquables”

Carte des Z.N.I.E.F.F. (source : DIREN Midi-Pyrénées)

(Zones naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique)



Organismes ressources :

ADASEA (Association pour le Développement et l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) ; DIREN Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'ENvironnement) ; Association Gers Nature Environnement ; Conservatoire des Espaces naturels, Association botanique gersoise, Fédération de Chasse du Gers, Fédération de Pêche du Gers, AREMIP.

“Milieux remarquables”

Les coteaux secs

Des paysages pittoresques et lumineux qui offrent des milieux de type méditerranéen (même s'ils sont souvent exposés à l'ouest) aux sols maigres et superficiels, généralement calcaires, ormis quelques zones en Astarac, en Armagnac et dans les coteaux du Béarn. Peu productifs, impropres à la culture, ils étaient dévolus aux bois et à l'élevage. Aujourd'hui la disparition progressive de l'élevage et la déprise agricole conduisent à l'enfrichement des pelouses, à l'abandon des bois et exposent ces espaces à un risque accru d'incendies.



Les Coteaux secs et leur végétation typique de bouzigue : Genêts en fleurs et Génévriers

Les pelouses sèches

Ce sont les prés-hauts, maintenus ouverts par le pâturage extensif de brebis (très nombreux au moyen âge) et de bovins. Ce sont des prairies maigres particulièrement prisées par les orchidées qui fuient les terrains cultivés et fertilisés : c'est le royaume des Ophrys, des Orchis et autres Serapia qui y pullulent au printemps. Sur une quarantaine d'orchidées rencontrées dans le Gers, une grande majorité affectionne ces pelouses chaudes et arides où elles essaient leur silhouette caractéristique : orchidée araignée, bourdon, abeille, mouche, moustique, pyramidale... On y rencontre aussi l'Ophrys de Gascogne et l'Ophrys du Gers qui marquent l'empreinte du pays à cette flore typiquement méditerranéenne. Mais on y rencontre également d'autres espèces comme la très exceptionnelle lavande à fleurs lâches.



Ophrys scolopax

Ophrys lutea

Ces prairies sont aussi des lieux fréquentés par une faune nombreuse et en particulier par le gibier, qui vient profiter de cet espace ouvert et sec, on citera principalement le Busard cendré et l'Alouette lulu et surtout un magnifique papillon : l'Azuré de serpolet, espèce menacée.

Les Bouzigues et les toujas ou la lande gasconne

Une fois délaissée, la pelouse s'enfriche. En Gascon, la bouzigue désigne la friche mais aussi un paysage de lande arbustive. L'espace se recolonise progressivement d'arbustes "pionniers" qui installent une couverture basse plus ou moins homogène : Ronces, Églantiers, Genévriers et surtout Genêts : Genêts d'Espagne sur sols calcaires, Genêts à balais sur les sols acides qu'il colonise avec l'Ajonc épineux, la Bruyère et tout un cortège acidiphile de «touja» en gascon. mais aussi le Genêt hérissé ou le Genêt scorpion, beaucoup plus rares que l'on reconnaît dans le haut Astarac et qui seraient venus d'Espagne avec la transhumance.

La "garrigue" gasconne

Une fois la bouzigue en place, les arbres viennent profiter du travail et de la protection des arbustes : Érables, Ormes, Aubépines, ... et surtout le Chêne noir ("Garric" en gascon) : le Chêne pubescent. La lande se transforme en fourré puis en boisement, généralement une chênaie aux paysages caractéristiques : arbres rabougris aux silhouettes noueuses, près desquels quelques rares orchidées viennent chercher ombrage et protection.



La garrigue gasconne et ses Chênes noirs

 **Les talus** : Les accotements routiers et les ruptures de pentes sont autant d'espaces refuge pour une grande diversité d'herbacées, et lorsqu'ils sont régulièrement fauchés, profitent à l'épanouissement de nombreuses espèces d'orchidées.

“Milieux remarquables”

Les zones humides

Des espaces d’eaux et leurs milieux associés, favorables à la diversité et à la richesse écologique par l’imbrication de différents faciès et de différentes formes de contact entre milieu terrestre et milieu aquatique.

Les prairies humides



Les prairies de bas-fond à proximité des rivières et des plans d’eau. Des prairies fraîches qui jouent un grand rôle écologique dans le fonctionnement des cours d’eau et qui participent grandement au cycle de l’eau : filtration, alimentation des nappes, zone d’expansion des crues. Ces prairies étaient traditionnellement fauchées au printemps et mise en pâture l’été mais ont progressivement été mises en culture ; drainées, irriguées ou plantées de peupliers. Elles accueillent de nombreuses espèces caractéristiques comme la Fritillaire pintade ou l’Orchys grenouille devenues rares. Et sont fréquentées par un paillon typique : le Cuivré des marais.

La Barthe désigne globalement l’espace encaissé, “le fossé”, le lit fréquemment inondé par les crues des rivières. La Barthe “basse” est souvent abandonnée et se colonise, à l’instar de la Bouzigue, d’une lande humide puis d’un boisement qui vient prolonger la végétation des berges. La Barthe “haute” est traditionnellement réservée aux prairies et à quelques rares cultures.

La Saligue, comme son nom l’indique est un boisement naturel de Saules (latin : Salix) mais aussi d’Aulnes, de Frènes et de Peupliers. Un type de ripisylve caractéristique des berges de l’Adour et de ses principaux affluents.

Les Saligues de l’Adour constituent un milieu sauvage qui contraste fortement avec les cultures intensives de la plaine. Elles jouent un rôle d’autant plus important pour l’équilibre de la rivière de par leur fonctions de filtre et de dépollution, mais aussi parce qu’elles constituent un ensemble extrêmement diversifié : îles, bras secondaires, bras morts, plages et bancs de graviers, utiles à la reproduction ou à l’épanouissement des Lamproies et des Brochets par exemple, ou appréciés par les Hérons, les Aigrettes et le Balbusard pêcheur.



Les Étangs d’Armagnac, un milieu particulièrement riche et productif.

Ces étendues d’eau, créées artificiellement, datent pour certaines du Moyen-âge et sont devenues des milieux naturels presque sauvages.

Victimes d’abandon ou à l’inverse menacés par l’intensification de l’agriculture, ce sont des paysages d’eau et de fraîcheur tout à fait singuliers : ruisseau, milieux aquatiques, roselières, vasières, ripisylves, prairies et boisements humides, tous intriqués et reliés entre eux.

Ils constituent un formidable réservoir biologique qui abritent une flore étonnante et où se sont réfugiés de nombreux batraciens, poissons mais aussi la célèbre Cistude, la Poule d’eau..., mais aussi des espèces indésirables comme le ragondin et l’écrevisse américaine qui modifient et déséquilibrent les milieux.

Des milieux d’autant plus précieux qu’extrêmement fragiles.



Les étangs d’Armagnac, des milieux artificiels devenus sauvages et aujourd’hui menacés par les nouvelles pratiques agricoles